



Mémoire Présenté

par : M. Brahima

Ouattara

**Université Cheikh Anta Diop de
Dakar**

**FACULTÉ DES LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE**

**LE COMMERCE DE LA KOLA ET
L'INTÉGRATION DES POPULATIONS EN
AFRIQUE DE L'OUEST (1895-1960)**

Année universitaire : 2005-2006

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

MÉMOIRE DE D.E.A.
(DIPLÔME D'ÉTUDES APPROFONDIES)

**LE COMMERCE DE LA KOLA ET
L'INTÉGRATION DES POPULATIONS
EN AFRIQUE DE L'OUEST (1895-1960)**

Présenté par :

M. Brahima Ouattara

Sous la Direction de :

M. Boubacar Barry
Professeur Titulaire

Année universitaire : 2005-2006

HOMMAGE

À feu Foungo Ouattara, mon père, qui jusqu'à sa disparition, n'a jamais cessé de croire en moi. Je me souviens de ce que sans cesse tu me répétais papa : « C'est l'arbuste qui plus tard devient un arbre ». Sans doute, ton arbuste, petit à petit, est en train de devenir un arbre. Je ne me lasserai jamais de prier pour le repos de ton âme papa.

Qu'ALLAH te pardonne tes fautes et t'accueille dans son paradis. Amin !

À feu Kanfolo Coulibaly, ma mère, très tôt arrachée à notre affection et dont l'amour pour ses enfants n'avait d'égal. Tu disais toujours maman, que ton seul trésor au monde était tes enfants. Tu aurais tellement voulu nous voir grandir et devenir des « hommes ». Mais hélas ! Qu'ALLAH te pardonne tes fautes et que ton âme repose en paix au paradis. Amin !

Au grand frère Koné Issa. Il y a des gens que l'on rencontre dans le hasard de la vie et qui deviennent inoubliables. Notre rencontre qui s'est voulue tout d'abord hasardeuse, a fini par devenir une relation remplie de chaleur humaine caractérisée par ton humanisme et ton sens de l'entraide sans commune mesure. Cher grand frère, je voudrais te témoigner ici de ma profonde gratitude pour tout ce que tu fais pour moi. Qu'Allah raffermisse davantage nos liens de fraternité et soit celui qui te récompensera pour tes bienfaits. Amin !

REMERCIEMENTS

Je voudrais tout d'abord adresser mes remerciements à ALLAH, le Clément, le Miséricordieux, qui m'a donné la force et l'inspiration nécessaires, d'une part pour poursuivre mes études et d'autre part réaliser ce travail.

Merci au professeur Boubacar Barry, mon directeur de recherche dont la première rencontre remonte à 2005, lorsque sous sa direction, je préparais mon mémoire de maîtrise. Je voudrais également vous dire merci professeur pour m'avoir inculqué de façon indirecte et insoupçonnée le goût de l'histoire des grands espaces.

J'associe à ces remerciements de M. Barry, tout le corps professoral du D.E.A. dont les critiques et remarques pendant les différents séminaires qui ont jalonné le cours de l'année universitaire 2005-2006 m'ont été précieuses et instructives. C'est aussi le lieu pour moi d'exprimer ma profonde gratitude à MM. Ibrahima Thioub et Benga Ndiouga Adrien qui ont bien voulu me lire et m'apporter leurs critiques et suggestions. Merci également au professeur Saliou N'Diaye dont je ne saluerai jamais assez l'humanisme et la générosité.

Je tiens également à remercier le CODESRIA pour ses inlassables actions au service du développement des Sciences Sociales en Afrique. Le financement des travaux de chercheurs africains qu'il entreprend à travers son programme de subventions des thèses et mémoires est sans conteste un creuset de l'épanouissement des chercheurs et une opportunité de progrès des Sciences Sociales. Je voudrais exprimer en ces lignes toute ma gratitude à cette structure pour avoir subventionné ma recherche dans le cadre de son programme de 2006.

Je pense aussi à tous les camarades du D.E.A. dont la collaboration a été chaleureuse tout au long de l'année. Mes remerciements vont également à l'endroit de tous mes amis qui m'ont aidé, encouragé et soutenu aussi bien psychologiquement que matériellement dans le cadre de ce travail. Je pense particulièrement à : Karidia Ouattara, Geneviève Mame Coumba Diémé, Jean Pierre Diouf au CODESRIA et Hamidou Yalcouyé.

Je ne saurais terminer ces remerciements sans penser à mes frères, sœurs et cousins, qui m'ont toujours témoigné de leur profonde affection. Il s'agit notamment de : Fanvongnan Bakary Koné, Madou Koné, Drissa Ouattara, Daouda Ouattara, Moyama Ouattara, Yaya Zié Koné et Souleymane Koné. Enfin, merci à tous ceux et toutes celles, qui d'une façon ou d'une autre, m'ont apporté leur soutien dans le cadre général de mes études.

ABREVIATIONS

A.N.S. : Archives Nationales du Sénégal

A.O.F. : Afrique Occidentale Française

I.F.A.N. : Institut Fondamental d'Afrique Noire

Op.cit. : opere citado (ouvrage cité)

Ed. : Editeur

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Problématique

En nous intéressant au commerce de la kola, notre souci est d'approfondir notre sujet de maîtrise aux fins d'analyser les questions restées en suspens¹. En effet, nous avons traité essentiellement l'aspect commercial de la noix dans ce premier travail de recherche qui s'était par ailleurs limité au territoire de la Côte d'Ivoire. Un aspect aussi fondamental que la dimension sociale de la kola et de son commerce n'avait été qu'effleuré. Notre analyse s'attellera à approfondir la recherche sur le négoce de la noix en l'étendant d'une part à toute la sous-région ou du moins à deux des principaux territoires consommateurs de cette denrée (Soudan français, Haute-Volta), et d'autre part à aborder ce négoce comme facteur d'intégration économique et socio-culturelle des populations et des espaces.

L'unité africaine, comme instrument de transformation et de promotion des populations africaines, est en réalité un vieux problème. Il prend source et racine dans une vision panafricaniste dont les noirs de la diaspora (Amérique, Antilles, etc.) se sont faits très tôt les porte-paroles. Cette idée du panafricanisme qui a surgi d'abord comme une manifestation de solidarité fraternelle entre Africains et populations d'ascendance africaine, « fut conçue par un avocat antillais Henry Sylvester Williams de Trinidad qui exerça au barreau anglais à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e »².

Le mouvement connaît par la suite une extension en Afrique même dans les années 1950-1960 avec des leaders politiques tels que Kwame N'krumah et plus tard avec l'historien Cheikh Anta Diop. « Si N'krumah a surtout axé sa réflexion sur l'aspect primordial du politique, Cheikh Anta Diop, par exemple, mettra davantage l'accent sur les fondements culturels de l'unité du continent »³. Cependant, un constat se dégage. Si l'aspect culturel et politique est largement pris en compte par les études dans la perspective de l'intégration des populations notamment celles de la sous-région ouest africaine, tel n'est pas, en revanche, le cas de l'aspect économique. Celui-ci, s'il est étudié, c'est surtout sous l'angle monétaire qui constitue d'ailleurs à ce jour, la seule véritable réussite en matière d'intégration des

¹ Brahim Ouattara, « Le commerce de la kola en Côte d'Ivoire, permanences et ruptures : XIX^e-XX^e siècles », UCAD, FLSH, 2004-2005, 135P, [Mémoire de Maîtrise d'Histoire].

² George Padmore, *Panafricanisme ou communisme ? La prochaine lutte pour l'Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1960, p.129.

³ Pathé Diagne, *Pour l'unité ouest africaine, micro états et intégration économique*, Paris, Anthropos, 1972, p.289.

populations et des espaces avec le franc CFA⁴. Cette monnaie répondait par ailleurs à une volonté coloniale, celle de donner à l'ensemble des possessions françaises d'Afrique de l'Ouest, une unité monétaire.

Le commerce qui fait partie intégrante de l'économie ne l'est pas dans le sens de l'intégration. S'il est abordé, c'est sa branche moderne (les produits manufacturés notamment), qui est privilégiée comme outil d'intégration économique des populations et des espaces ouest africains. Le commerce à longue distance notamment celui de la noix de kola, quoique étudié, ne l'est pas dans ce sens. Sans nier l'importance du commerce moderne dans le processus d'intégration des peuples, il nous semble que le négoce de la kola, commerce à longue distance par excellence, est un puissant facteur de rapprochement des populations. Son objet, la kola, est un produit fédérateur. C'est ce constat et nos conclusions antérieures qui nous ont amené à nous intéresser davantage au trafic de la noix en Afrique de l'Ouest. En maîtrise, nous avons abouti à la conclusion que d'une part les *dyula* n'étaient pas exclusivement les « maîtres » de ce commerce en territoire de Côte d'Ivoire entre 1893 et 1920, et d'autre part de solides relations socio-économiques et culturelles avaient été nouées entre *dyula* et populations forestières et pré forestières dans le cadre de ce négoce⁵.

Une autre raison motivant la poursuite de nos recherches sur le commerce de la kola est l'actualité de la question de l'intégration. Cette question mobilise de plus en plus gouvernants, organismes internationaux et société civile dans une perspective de recherche des voies et moyens en vue de réaliser l'intégration de la sous-région ouest africaine. Il nous semble que la kola et son commerce peuvent contribuer à cette recherche dans la mesure où ce négoce a expérimenté l'intégration des espaces avec succès au moins depuis le XV^e siècle.

Notre objectif est donc de procéder à une nouvelle approche du commerce de la kola : celle de l'intégration des populations par son entremise. Le commerce à longue distance est par excellence un trafic dans lequel les marchandises échangées proviennent de zones géographiques différentes. Il se caractérise d'une part par l'éloignement des espaces parcourus et d'autre part par la complémentarité écologique de ceux-ci et des produits échangés. Partant, le négoce de la kola qui ne saurait se soustraire à ce type de commerce, a réussi à mettre en relation non seulement des zones écologiques distinctes mais aussi des populations de divers horizons.

⁴ Le franc CFA est un héritage de la colonisation. Cette monnaie qui constitue le seul véritable élément que se partage l'ensemble des peuples ouest africains notamment d'expression française, a été introduite par la France le 25 décembre 1945.

⁵ Brahim Ouattara, *op. cit.*

Les territoires de la Côte d'Ivoire, du Soudan français (actuel Mali) et de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso), constituent le cadre géographique de notre étude. Au départ, nous voulions étendre cette étude au Sénégal qui reste l'un des plus importants marchés de consommation de la noix et l'un des principaux pôles d'attraction des commerçants de cette marchandise, et à la Gold Coast (actuel Ghana) qui avec la Côte d'Ivoire, constitue l'un des plus importants producteurs de kola de la sous-région. Une telle approche nous aurait permis d'apprécier sur un champ plus large, le rôle de la noix de kola et de son commerce comme facteurs d'intégration et de rapprochement socio-économique et culturel des populations ouest africaines. Ces deux derniers territoires ont cependant été occultés pour des raisons pratiques et de temps. En effet, une étude englobant les cinq territoires nous aurait exposé à des enquêtes de terrain et à une revue documentaire trop ambitieuses et éprouvantes pour un travail devant se réaliser en un an. Aussi, nous voulions surtout approfondir la recherche sur le trafic de la noix dans les territoires de consommation immédiats à la Côte d'Ivoire avant de l'étendre à des espaces plus éloignés. Par ailleurs, l'étude des trois colonies sus-mentionnées ne manque pas d'intérêt. Ces territoires constituent un espace assez stratégique pour mesurer l'ampleur de l'importance du commerce de la kola dans le processus de rapprochement des populations de la sous-région, eu égard l'importance du premier comme producteur et des deux autres comme consommateurs. Aussi, la Côte d'Ivoire, le Soudan et la Haute-Volta constituent un ensemble géopolitique homogène au regard des liens de solidarité économique, historique et sociologique. Le choix de ces trois espaces ne nous empêche pas cependant de nous intéresser aux autres territoires pour mieux éclairer notre propos.

Le cadre chronologique qui circonscrit cette étude est la période 1895-1960. En 1895, la France tente de consolider ses acquis territoriaux de l'Ouest africain à travers un contrôle beaucoup plus efficace en créant par décret présidentiel du 16 juin, la fédération de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F)⁶. La nouvelle fédération est le garant et le défenseur des intérêts coloniaux français surtout économiques (commerce y compris) dans l'ensemble des huit colonies du groupe. Elle entreprend dès lors une réglementation de son espace politique et économique qui lésait considérablement le commerce indigène⁷.

L'A.O.F eut un avantage certain. Elle fédérait à la suite des grands empires antérieurs à la colonisation (celui de Samori par exemple), de vastes espaces sous un même pouvoir

⁶ A.N.S., *Bulletin Administratif du Sénégal*, année 1895, pp.456-457.

⁷ Dans notre mémoire de maîtrise, nous avons abordé les difficultés d'évolution du trafic de la kola en Côte d'Ivoire liées à l'implantation du pouvoir colonial qui avait mis en place une multitude de taxes. Ce territoire était le seul étudié mais les sources nous permettaient déjà de noter l'existence des mêmes difficultés dans les autres colonies sous domination française.

politique et économique. Néanmoins, la nouvelle fédération répondait essentiellement à des fins coloniales : l'exploitation et la mise en valeur des colonies au profit de la métropole. Elle s'était par ailleurs formée sur les ruines de l'unité politique, économique et socio-culturelle des peuples ouest africains ; ruines causées justement par la colonisation.

L'année 1960 marque l'accession à l'indépendance des anciennes possessions françaises de l'Afrique de l'Ouest. Les nouveaux États héritent d'un espace géographique morcelé depuis le vote de la Loi Cadre⁸. Cet héritage marqué du sceau de la désintégration politique, économique et socio-culturelle des espaces et des peuples est conservé jusqu'à nos jours.

Il s'agit de montrer dans cette étude couvrant la fourchette temporelle 1895-1960, comment le commerce de la kola a réussi malgré les obstacles dressés par l'appareil colonial, à mettre ensemble des populations de divers horizons posant ainsi les jalons de l'intégration socio-économique et culturelle ouest africaine. Dans la mesure où la mobilisation des ressources des colonies au profit de la métropole a constitué l'un de ses objectifs majeurs, la colonisation a eu des conséquences évidentes sur les activités indigènes dont le négoce de la kola, et sur l'intégration des populations dont ce commerce était un important canal. Cela dit, le système colonial a-t-il constitué essentiellement un blocage à l'intégration des populations ouest africaines entre 1895 et 1960 ? N'a-t-il pas contribué au renforcement du processus d'intégration de ces populations entamé par le commerce de la noix ? Quels ont été les rapports entre l'appareil colonial et le monde de la kola entre 1895 et 1960 ? Comment l'intégration des populations et des espaces par le biais du trafic de la noix s'est-elle opérée ?

Ce sont là, entre autres, les questions auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments de réponse dans cette étude. Pour conduire la réflexion sur ces différentes interrogations soulevées, nous suivons un plan en deux parties. Dans la première partie nous passons en revue les sources et la littérature existantes sur la question. La seconde partie s'attèle à faire l'état de notre recherche sur le sujet. Nous abordons dans cette partie l'espace ouest africain, le monde de la kola (aires de production, de consommation, les acteurs du commerce, le rôle social de la noix, etc.) et les rapports qui ont existé entre ce monde et l'appareil colonial entre 1895 et 1960. Ce dernier aspect permet d'aborder les obstacles que l'administration coloniale a pu constituer pour entraver le développement du commerce de la noix et l'intégration des populations. Nous y abordons également la contribution du système

⁸ La Loi-cadre, votée en 1956, consacrait l'autonomie interne des colonies de l'AOF et de l'AEF. Cette loi mettait fin à la fragile unité politique et économique des territoires ouest africains depuis la création de la fédération aofienne.

colonial au processus de rapprochement des espaces et des populations ouest africaines entre 1895 et 1960.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**PREMIÈRE PARTIE : REVUE CRITIQUE DES
SOURCES ET DE LA LITTÉRATURE**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 1 : CRITIQUE DES SOURCES

Trois types de sources ont été utilisés dans le cadre de ce travail. Nous avons d'une part les sources archivistiques et d'autre part les sources imprimées et orales.

I- Les sources archivistiques

La recherche archivistique, pour le moment, s'est déroulée exclusivement aux archives du Sénégal⁹. Les différentes séries classées dans le fonds A.O.F. que nous avons dépouillées ont apporté divers éléments d'information sur notre sujet. La sous série 1G : *Études générales, missions diverses 1818-1921*, renseigne avec beaucoup de précisions sur les objectifs économiques du colonisateur français à travers les différentes missions économiques entreprises sur l'ensemble des territoires étudiés. La sous série 2G : *Rapports périodiques, mensuels, trimestriels, semestriels et annuels des gouverneurs, administrateurs et chefs de services 1895-1960*, permet de suivre l'évolution politique, économique et administrative des colonies de l'A.O.F. mais plus particulièrement du Soudan français, de la Côte d'Ivoire et de la Haute-volta, notre champ d'étude. La sous série 5G : *Affaires politiques, administratives et musulmanes, Côte d'Ivoire 1838-1919*, définit la politique coloniale menée en matière religieuse à l'endroit des indigènes. Nous n'avons pas trouvé dans les répertoires de sous séries traitant de la même question (affaires politiques, administratives et musulmanes) concernant le Soudan et la Haute-volta. Cependant, au vu de la politique menée par l'administration coloniale de la Côte d'Ivoire à l'endroit des indigènes, nous sommes emmenés à penser que ce fut de même au Soudan et en Haute-volta dans la mesure où l'administration coloniale française se caractérisait par un système centralisateur. Un pouvoir central, en l'occurrence le gouvernement général de l'A.O.F., recevait les ordres de la métropole (Ministère des Colonies) et les répercutait sur les colonies qui les exécutaient.

La série Q: *Affaires économiques 1782-1919*, mais plus précisément la sous période 1896-1918 consacrée à l'économie de l'A.O.F. a été décisive dans notre compréhension de l'atmosphère dans laquelle les commerçants africains ont pratiqué le commerce de la kola pendant toute la période qu'a duré l'occupation coloniale en Afrique Occidentale. Cette série retrace amplement l'évolution de la fiscalité à laquelle les commerçants indigènes furent astreints. Des taxes de circulation sur les noix de kola aux diverses patentes, en passant par les droits de place sur les marchés et les cartes de circulation, le colonisateur français a mis en

⁹ Nous avons consulté, dans le fonds AOF, les séries Q, R, et G (notamment les sous-séries 1G, 2G, 5G et 10G).

place un arsenal juridico administratif et économique qui entravait sérieusement l'évolution du commerce indigène.

Au total, le dépouillement des archives nous a permis de nous faire une idée de l'atmosphère et des conditions dans lesquelles l'économie indigène dont le commerce a évolué au cours de la période que nous étudions. Cependant, si les archives permettent de mesurer l'ampleur des contraintes administratives auxquelles les commerçants indigènes étaient assujettis, elles sont quasiment muettes sur l'organisation du commerce africain. Elles passent sous silence le commerce indigène dont les produits n'entraient pas dans le cadre du commerce européen. Le trafic de la noix de kola qui, pour l'essentiel était africain, n'a ainsi pas échappé à cela. En outre, elles n'abordent nulle part la question de l'intégration. On ne pouvait d'ailleurs rien attendre des archives sur cette question dans la mesure où elle ne constituait pas une préoccupation du colonisateur français qui n'avait aucun intérêt à ce que les Africains s'unissent dans un sens contraire à la fédération mise en place par lui.

Aussi, pour parfaire sinon pour élargir notre vision du rapport commerce indigène-administration coloniale, nous avons fait appel aux sources imprimées qui dépeignent par moment, mieux que les archives, la réalité.

II- Les sources imprimées

Elles se composent d'actes administratifs (décrets), d'arrêtés, de décisions réglementaires contenus dans les journaux officiels de l'A.O.F., du Soudan français, de la Côte d'Ivoire et de la Haute-Volta, et des témoignages écrits de voyageurs (le plus souvent) européens. L'arrêté du 26 février 1904 du gouverneur général Roume, par exemple, réglementait les patentes et licences appliquées aux colporteurs *dyula*¹⁰. Ces formalités fiscales auxquelles tous les commerçants de kola étaient astreints, étaient reprises dans toutes les colonies de l'A.O.F. dont la Côte d'Ivoire, le Soudan français et la Haute-Volta. C'est dans cette même lancée qu'intervenait le 22 mars 1917, l'arrêté du gouverneur général Clozel sur les cartes de circulations¹¹. Cet arrêté réglementait le régime des cartes de circulation sur l'ensemble des colonies du groupe et des territoires militaires du Niger et de la Mauritanie. Elles constituaient une autre contrainte fiscale et administrative à laquelle tous les *dyula* étaient soumis. Si les décrets et autres décisions administratives complètent et précisent les renseignements fournis par les archives, les témoignages de voyageurs libres donnent par contre de précieux renseignements sur d'une part la culture de la noix de kola et d'autre part

¹⁰ A.N.S., 2G4/9, Côte d'Ivoire, rapport annuel d'ensemble 1904, 116 feuillets.

¹¹ A.N.S., Q53, régime commercial de l'A.O.F., nouvelle réglementation des cartes de circulation 1917.

sa commercialisation. En effet, de nombreux récits de voyage renseignent sur les zones de production et de consommation de la noix de kola en Afrique de l'Ouest. Louis Gustave Binger, Armangaud, Bodard Marcel, Chevalier Auguste, Perrot Emmanuel, Chudeau René, Lambert Frédéric, Ricquebourg Félix, sont entre autres, les auteurs qui ont laissé des témoignages instructifs sur la commercialisation de la kola sur l'étendue de l'ensemble ouest africain¹². Bien que n'abordant pas la question de l'intégration par le négoce kolatier, l'on arrive cependant, sur la base de recoupements des informations contenues dans ces sources, à se faire une idée du rôle qu'ont pu jouer la noix de kola et son commerce dans le processus de l'intégration économique et socio-culturelle des populations ouest africaines. Les lacunes que comportent ces sources et les archives sont par ailleurs comblées dans une large mesure par les témoignages oraux recueillis auprès d'acteurs du secteur de la kola.

III-Les sources orales

Elles demeurent incontournables pour ce sujet d'autant plus que la dimension socio-culturelle occupe une place prépondérante dans tout processus d'intégration c'est-à-dire de rapprochement des peuples. Or, le commerce de la kola est avant tout régi par les relations sociales. Notre étude couvre un espace géographique englobant trois territoires différents (Soudan français, Haute-Volta, Côte-d'Ivoire). Cela implique nécessairement un déplacement sur les terrains de chaque espace pour les enquêtes orales. Cependant, celles-ci se sont déroulées jusque là essentiellement à Dakar pour diverses raisons. D'une part, le temps qui nous est imparti pour réaliser le mémoire de D.E.A. (un an) ne nous permet pas d'effectuer des voyages conséquents sur le terrain de ces trois territoires et d'autre part le conflit en Côte-d'Ivoire, principal territoire producteur de kola de l'espace qui nous concerne, a instauré un climat de méfiance entre ce pays et ses deux voisins septentrionaux : le Mali (ex-Soudan français) et le Burkina Faso (ex-Haute-Volta). Cette situation n'est pas de nature à faciliter les

¹² Louis Gustave Binger, *Du Niger au Golfe de Guinée. Par le pays de Kong et le Mossi (1887 -1889)*, Tomes 1 et 2, Paris, Hachette, 1892, 513 et 416 p; Armangaud, « Autour de la culture de la kola chez les N'gan de M'bahiakro », in : *Notes africaines*, n°44, octobre 1949, p.114 ; Bodard Marcel et Pujol R., « Sur deux cola mal connus de Guinée Française », in : *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, Paris, Août-Septembre 1958, n°8-9, pp.589-592, Chevalier Auguste, « Les produits du règne végétal de l'Afrique occidentale », in : *Bulletin de la société de géographie commerciale*, Paris, T.XXXII, n°6, 1910, pp.361-397 ; Chevalier Auguste et Perrot Emmanuel, *Les Kolatiers et les noix de kola*, Paris, Challamel, 1911, 484 p ; Chudeau René, « Le grand commerce de l'Afrique occidentale », in : *Bulletin de la société de géographie commerciale*, Paris, T.XXXII, n°6, juin 1910, pp.398-412 ; Lambert Frédéric, « La Côte d'Ivoire économique », in : *Le mois colonial et maritime*, n°59, Janvier 1908 pp.23-30, n°62, Avril 1908, pp. 246-254 ; Ricquebourg Félix, « Les noix de kola », in : *Tropiques* (Revue des troupes coloniales), n° 350, 1953 pp.41-44.

enquêtes de terrain pour le chercheur¹³. Ceci dit, le Sénégal et plus particulièrement la ville de Dakar, a l'avantage d'abriter sur son sol un nombre important de commerçants *dyula* d'origine ivoirienne, malienne, guinéenne, etc. Cela nous permet de disposer d'informateurs aptes à fournir des renseignements susceptibles de combler les lacunes des sources écrites et de la documentation bibliographique.

Toutefois, les enquêtes effectuées auprès des commerçants résidant à Dakar ne se sont pas réalisées sans difficultés. Le *dyula* affiche toujours une réticence à parler de ses activités. Néanmoins, lorsqu'il se décide, il fournit de précieux renseignements sur bien des aspects de son métier. C'est ainsi que les témoignages recueillis auprès de nombre d'eux ont été fondamentaux dans notre compréhension de l'univers socio-culturel de la noix de kola au sein des sociétés ouest africaines. Malgré les insuffisances du témoignage oral (absence de dates, de données chiffrées, etc.), il demeure une source incontournable dans le processus de restitution de l'histoire des sociétés africaines.

¹³ Le conflit ivoirien n'est pas évoqué ici pour justifier les éventuelles insuffisances de nos informations orales. Nous sommes cependant convaincus que des enquêtes au Mali et au Burkina-Faso ne se feront pas sans difficultés liées à la crise ivoirienne. A Dakar par exemple, nos entretiens avec les commerçants reflétaient l'attitude méfiante de certains d'entre eux. Cette ville est pourtant loin de la frontière commune à ces trois pays.

CHAPITRE 2 : CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE

Nous avons consulté un ensemble de travaux qui portent sur l'histoire générale de l'Afrique et des échanges commerciaux notamment dans sa partie Ouest. Nous nous sommes par ailleurs intéressés aux ouvrages traitant de l'histoire du panafricanisme. Les études et travaux universitaires abordant la question des échanges marchands et du panafricanisme ont aussi fait l'objet d'une consultation attentive.

I- Ouvrages généraux et articles

1/ Littérature sur le commerce et l'économie

Divers ouvrages notamment d'histoire économique et sociale ont fait l'objet d'une consultation. Ainsi, celui d'Abdoulaye Bathily qui retrace l'histoire économique et socio-politique de la société *Soninké*, nous a permis de comprendre l'importance des échanges marchands dans l'évolution politique et économique du royaume de *Galam* et de la Sénégambie tout entière en filigrane¹⁴. Cet ouvrage a l'avantage de mettre en relief le processus d'évolution des sociétés sénégalaises et plus particulièrement la société *Soninké* en rapport avec les commerces transsahariens, soudanais et plus tard, atlantique, à partir du XVI^e siècle. Les relations commerciales entretenues par les commerçants *Sarakholé* (*Soninké*) avec les berbères, les arabes et les maures avant l'arrivée des européens au XV^e siècle, ont intégré ce vaste ensemble qu'est la Sénégambie mais aussi le Soudan Occidental à l'économie marchande méditerranéenne. Partant, l'Afrique de l'Ouest a depuis cette époque, à travers sa vieille tradition commerciale, expérimenté l'intégration des espaces et des populations par le biais des échanges marchands. Il est évident que diverses populations se sont côtoyées sur cet espace essentiellement dans un cadre commercial.

Les deux ouvrages traitant de commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest publiés sous la direction d'une part de Boubacar Barry et Leonhard Harding et d'autre part de Pierre Kipré et Leonhard Harding, sont très enrichissants sur l'évolution du commerce africain pendant la colonisation¹⁵. Ces deux ouvrages sur le Sénégal et la Côte d'Ivoire analysent les rapports qui ont existé entre les commerçants africains et le commerce colonial dans son ensemble. Ils retracent les détours par lesquels les commerçants africains et avec eux le commerce indigène ont dû passer pour s'adapter à l'atmosphère créée par la colonisation et

¹⁴ Abdoulaye Bathily, *Les portes de l'or. Le royaume de Galam (Sénégal) de l'ère musulmane au temps des négriers (VIIIe-XVIIIe siècle)*, Paris, l'Harmattan, 1989, 379p.

¹⁵ Boubacar Barry & Leonhard, Harding (sous la dir. de), *Commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest. Le Sénégal*, Paris, l'Harmattan, 1992, 378p. ; Pierre Kipré & Leonhard, Harding (sous la dir. de), *Commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire*, Paris, l'Harmattan, 1992, 327p.

mieux, à survivre malgré les obstacles érigés par l'administration coloniale de concert avec les maisons de commerce européennes pour les évincer du secteur commercial. Par ailleurs, les deux études montrent que si les commerçants africains ont survécu à l'appareil fiscal colonial, c'est parce qu'ils se sont orientés vers des négoce tout à fait propres au milieu africain. Parmi ces négoce figure en première ligne celui de la noix de kola. Ce commerce a traversé la période coloniale et a continué à relier forêts et savanes, populations forestières et soudanaises pendant cette période. L'intégration économique voire socio culturelle des populations et des espaces en Afrique de l'Ouest a ainsi été une réalité constante avec le commerce de la noix de kola. De la création de la fédération aofienne en 1895 jusqu'aux indépendances des anciennes colonies en 1960, l'appareil fiscal colonial, aussi répressif soit il, n'a jamais réussi à freiner le dynamisme des commerçants *dyula* de kola et leur commerce dans le processus de l'intégration économique des espaces et des peuples. Ce commerce de la noix, qui de tout temps a été organisé en réseaux, constitue un véritable facteur de rapprochement socio-économique et culturel des populations de l'Afrique de l'Ouest.

Aussi, la question de l'organisation du négoce *dyula* en réseaux notamment est bien analysée par des auteurs comme Jean-Loup Amselle, Jean-Louis Boutillier, Pascal Labazée et Emmanuel Grégoire¹⁶. La minutie avec laquelle ces auteurs ont étudié l'organisation du commerce *dyula* qui a eu pendant longtemps, surtout au cours de la période coloniale, le négoce de la kola comme « l'un des moteurs sinon le principal¹⁷ », permet de mesurer et de comprendre l'importance du commerçant *dyula* comme vecteur d'intégration des espaces et des populations ouest africaines.

A l'instar de Barry, Harding et Kipré, Raymond Vacquier renseigne également sur le commerce européen pendant la colonisation dans les colonies de l'ex-A.O.F. et de l'ex-A.E.F¹⁸. Son ouvrage a le mérite de traiter avec beaucoup de précisions l'organisation et le fonctionnement de ce commerce d'autant plus que l'auteur fut lui-même agent d'une maison européenne dans les colonies. Cependant, il insiste trop peu sur les rapports des commerçants indigènes et du commerce colonial. Il a existé entre ce commerce et les commerçants africains des rapports de nature différente qui ont abouti à la disparition ou à la reconversion de

¹⁶ Jean-Loup Amselle, *Les négociants de la savane*, Paris, Anthropos, 1977, 290p. ; Jean-louis Boutillier, *Bouna, royaume de la savane ivoirienne. Princes, marchands, paysans*, Paris, Karthala & ORSTOM, 1993, 396p. ; Pascal Labazée & Emmanuel, Grégoire (sous la dir. de), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala & ORSTOM, 1993, 262p.

¹⁷ Nagnin Ouattara, « Commerçants *dyula* en Côte d'Ivoire : permanences et ruptures dans un milieu socio-professionnel XIXe-XXe siècles », in : Pierre, Kipré & Leonhard Harding (sous la dir. de), *op. cit.*, p.91.

¹⁸ Raymond Vacquier, *Au temps des factoreries (1900-1950)*, Paris, Karthala, 1986, 395p.

certaines commerçants africains tel que nous le montrions dans notre mémoire de maîtrise¹⁹. En se reconvertissant en agents du commerce européen à partir de 1920 notamment pour le cas de la Côte d'Ivoire, les commerçants *dyula* continuaient ainsi à satisfaire les besoins des consommateurs indigènes et mieux, à répondre aux besoins de l'intégration économique des populations et des espaces.

Cheikh Anta Diop et Pathé Diagne montrent l'urgence et la nécessité de l'intégration économique et culturelle des peuples africains²⁰. Le premier par sa culture historique a montré l'importance de la langue dans le processus de l'intégration des peuples. A en croire cet auteur, « les langues africaines présentent la même unité et constituent une même grande famille linguistique aussi homogène que celle des langues indo européennes²¹ ». Cette unité linguistique est sans conteste le garant de l'unité culturelle. La langue constitue un facteur fondamental de tout processus d'intégration. Or, le *dyula* (comme langue) est compris et parlé par la quasi-totalité des populations de la Côte d'Ivoire, de la Haute-Volta et du Soudan qui semble par ailleurs son foyer originel. La langue *dyula* apparaît dès lors comme un véritable facteur d'intégration des peuples ouest africains notamment ceux des territoires que nous étudions²².

Diagne estime pour sa part que « l'Afrique de l'Ouest restera impuissante et dominée aussi longtemps qu'elle demeurera effritée en une multitude d'États inconsistants²³ ». Cela implique clairement la nécessité de l'intégration des populations et des territoires ouest africains. Ces deux auteurs sont cependant trop techniques et marxistes, surtout le deuxième, dans leur approche de l'intégration économique des peuples. En outre, ils ont tous deux négligé la question commerciale dans le processus d'intégration des populations. Cheikh Anta Diop, par exemple, ne mentionne nulle part le commerce parmi tous les facteurs qu'il cite comme susceptibles de servir de bases à la création de l'État fédéral d'Afrique qu'il préconise.

Dans un article sur l'Islam en Côte d'Ivoire, Jean-Louis Triaud fait une analyse pertinente du rôle des commerçants *dyula* dans le processus de pénétration de cette religion

¹⁹ Brahim Ouattara, *op. cit.*, pp.99-104. On lira également avec beaucoup d'intérêt à ce sujet Barry, Kipré et Harding.

²⁰ Cheikh Anta Diop, *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine, 1974, 124p. ; Pathé Diagne, *Pour l'unité ouest-africaine. Micro-États et intégration économique*, Paris, Anthropos, 1972, 370p.

²¹ Cheikh Anta Diop, *op. cit.*, p.17.

²² Il n'existe pas de peuple au Soudan (Mali), en Haute-Volta (Burkina Faso) et en Côte d'Ivoire qui ne comprenne et ne parle (quoique maladroitement) la langue *dyula*. Ce phénomène qui ne date pas d'aujourd'hui, est l'œuvre des commerçants *dyula* qui ont contribué à véhiculer cette langue jusque dans la forêt, à la recherche de la noix de kola.

²³ Pathé Diagne, *op. cit.*, p.325.

dans la forêt ivoirienne²⁴. Il s'agit évidemment des commerçants *dyula* de kola qui, à la recherche de la précieuse noix, colportent sel, bétail et Islam en pleine forêt. L'Islam est par excellence un creuset du brassage des populations. La solidarité communautaire entre tous les musulmans, la soumission à un seul et même Dieu qui sont certaines des vertus enseignées par cette religion, font de l'Islam un facteur de rapprochement des populations de la savane et de la forêt pour l'espace qui nous concerne. L'article de Marc Vernière abonde dans le même sens et montre que le commerce de la kola est à l'origine d'une forte migration des populations malinké du Nord de la Côte d'Ivoire et du Mali vers Anyama (centre névralgique du commerce kolatier au XX^e siècle) dans le sud forestier ivoirien²⁵. Le négoce de la kola a de la sorte posé les jalons de l'intégration économique des populations et des espaces sur fond de migrations.

Ibrahima Thioub dans un intéressant article sur les échanges marchands en Sénégambie entre les VIII^e et XIX^e siècles fait une bonne analyse des monnaies comme facteur d'intégration économique de la sous-région²⁶. Certaines monnaies tels que le sel, les cauris, l'or, le fer, la kola, etc., étaient connues et acceptées de toutes les populations de l'espace sénégalais et bien au-delà. L'auteur accorde cependant très peu d'importance à la noix de kola comme monnaie d'échange dans son analyse. La Sénégambie telle que définie par Boubacar Barry, inclut la Guinée française qui est un important producteur de kola²⁷. Cette région par le Fouta Djallon interposé, a entretenu des relations commerciales séculaires avec l'ensemble de la Sénégambie. Parmi les marchandises échangées entre ces deux zones existait de toute évidence la kola dans la mesure où cette denrée a constitué l'un des produits fondamentaux des échanges forêt-savane. Or, la noix de kola avait ceci de particulier qu'elle remplissait deux fonctions : celle d'une marchandise et d'une monnaie²⁸. Il est donc certain qu'elle a joué un important rôle en tant que monnaie dans les transactions commerciales au cours de la période VIII^e-XIX^e siècles étudiée par Ibrahima Thioub. Ces mêmes fonctions ont été assignées à la kola dans l'espace qui nous concerne entre 1895 et 1960. Toutefois, sa

²⁴ Jean-Louis Triaud, « Lignes de force de la pénétration islamique en Côte d'Ivoire », in : *Revue des Études Islamiques*, Paris, vol I, 1974, pp.123-160.

²⁵ Marc Vernière, « Anyama, étude de la population et du commerce kolatier », in : *Cahiers ORSTOM*, série Sciences Humaines, vol.VI, n°1, 1969, pp.83-111.

²⁶ Ibrahima Thioub, « Unification ou fragmentation des marchés en Sénégambie. Des unités et instruments de mesure en usage dans le commerce (VIIIe-XIXe siècles), pp.61-89, in : C., Dubois, M., Michel, P., Soumille (éd.), *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 2000, 460p.

²⁷ Boubacar Barry, *La Sénégambie du XV^e au XIX^e siècle. Traite négrière, islam, conquête coloniale*, Paris, l'Harmattan, 1988, p.7.

²⁸ Lire à ce sujet l'excellent ouvrage de Claude Meillassoux, *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Paris, éd. EHSS, 1999, 382p.

seconde fonction est devenue moins probable à partir de 1920 lorsque l'administration coloniale réussit à imposer définitivement la monnaie française.

Paul Lovejoy explique l'important rôle joué par la kola dans l'histoire de l'Afrique de l'Ouest²⁹. Il s'agit principalement du rôle économique de la noix. Lovejoy montre que le commerce de ce produit a mis en relations commerciales continues les zones de production (Ghana, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Liberia, Guinée) et les savanes ouest africaines depuis le XV^e siècle et ce jusqu'au XX^e. Le commerce de la kola a constitué alors depuis cette époque un important facteur de rapprochement des populations en Afrique de l'Ouest malgré les barrières fiscales coloniales et plus tard celles des nouveaux États indépendants. Le trafic de cette denrée est sans doute l'un des rares secteurs qui a réussi l'intégration économique et socio-culturelle des espaces et des populations de l'Afrique de l'Ouest depuis longtemps.

2/ Littérature sur la politique

Certains ouvrages de dimension politique nous ont permis à côté des ouvrages d'histoire économique et sociale, de mieux analyser le processus de l'intégration africaine de façon générale. C'est le cas de *panafricanisme ou communisme* de George Padmore³⁰. L'ouvrage de cet auteur a le mérite de retracer la genèse du mouvement panafricaniste. Au-delà des circonstances dans lesquelles le mouvement naquit, l'auteur décrit dans le détail le combat des précurseurs du panafricanisme (Henry Sylvester Williams, Marcus Aurelius Garvey, William Bughart Du Bois). Son livre permet également de voir le passage ou du moins le transfert du combat panafricain après la deuxième guerre mondiale, sur le sol africain avec des leaders tels que Kwame N'krumah, Jomo Kenyatta, etc. C'est dans cette même veine que s'inscrit le livre de Lansiné Kaba³¹. Son livre donne beaucoup de précisions sur le combat de Kwame N'krumah pour l'unité africaine dès l'accession de son pays (la Gold Coast) à l'indépendance en 1957.

Un texte de Boubacar Barry sur l'intégration est aussi instructif sur la dimension politique de la question autant que les livres de George Padmore et de Lansiné Kaba³². Ce texte qui, en fait, est une sorte de présentation de son ouvrage *La grande Sénégalie au XX^e*

²⁹ Paul E. Lovejoy, « Kola in the history of West Africa », in: *Cahiers d'Etudes Africaines*, 1978, XX, n°1-2, pp.97-134.

³⁰ George Padmore, *Panafricanisme ou communisme ? La prochaine lutte pour l'Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1960, 471p.

³¹ Lansiné Kaba, *N'krumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, les ed. Chaka, 1991, 191p, [collection Afrique contemporaine sous le direction de Ibrahima Baba Kaké].

³²Boubacar Barry, « La grande Sénégalie au XX^e siècle : le défis de l'intégration régionale ». Voir le site web du département d'Histoire de l'UCAD, <http://tekrur-ucad.refer.sn>

siècle : le défi de l'intégration régionale (à paraître) exprime l'urgence de l'intégration économique mais aussi politique et culturelle des États ouest africains. En partant du constat de l'échec des tentatives d'unification des leaders musulmans du XIX^e siècle dans sa *Sénégalie du XV^e au XIX^e siècle*, Barry invite à une plongée dans l'histoire qui permettrait d'éclairer le débat actuel sur l'intégration. Aussi, son article sur les frontières en Afrique pose également avec acuité l'impératif de l'intégration socio-économique, politique et culturelle des populations et des espaces ouest africains³³. Il y fustige le rôle des puissances coloniales dans la désintégration de l'espace ouest africain suite au tracé des frontières. Cette désintégration spatiale par les frontières est selon lui un handicap majeur à l'intégration régionale des peuples et des espaces. Barry interpelle à cet effet les politiques africains qui doivent faire preuve de rigueur dans la gestion des conflits qui minent l'Afrique de l'Ouest et bloquent en conséquence l'intégration régionale.

Les puissances coloniales en érigeant les frontières ont sapé pour longtemps le processus de l'intégration ouest africaine amorcée par les leaders politiques de l'Afrique précoloniale tels que Samori Touré, Cheikh Umar. Toutefois, Barry invite à s'inspirer de ces exemples de l'histoire des peuples de l'Afrique de l'Ouest en faisant fi des frontières érigées pour l'essentiel au XIX^e siècle par les pouvoirs étrangers. En effet, « il faut sortir nous dit-il, de la conférence de Berlin par la grande porte pour renouer avec la dynamique interne des populations, en recréant des espaces économiques et géographiques viables, susceptibles d'assurer la sécurité et l'épanouissement culturel³⁴ ».

Ces différents ouvrages et articles consultés nous ont donné une idée assez précise de la question de l'intégration des populations et des espaces en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, certains points d'ombre rencontrés dans ces publications scientifiques tel que le manque d'informations spécifiques sur les commerçants africains ou sur les maisons européennes de commerce ont été élucidés par les études et travaux universitaires.

II- Études et travaux universitaires

Des études et travaux universitaires que nous avons consultés, nous ne retiendrons que quelques uns pour la revue littéraire. *Samori, une révolution dyula* de Yves Person est

³³ Boubacar Barry, « Histoire et perceptions des frontières en Afrique aux XIX^e et XX^e siècles : les problèmes de l'intégration africaine », PP.55-72, in : *Des frontières en Afrique du XII^e au XX^e siècle*, Bamako, UNESCO & CISH, 1999, 324p.

³⁴ *ID., ib.*, p.71.

incontournable pour qui entreprend des études sur le commerce *dyula* en Afrique de l'Ouest³⁵. Cette thèse à l'avantage de faire une description détaillée et riche d'enseignements de l'activité commerciale *dyula*. Elle décrit le fonctionnement de ce commerce et l'organisation de ses acteurs depuis le colporteur jusqu'au *dyatigi* en passant par le *dyago-tigi* et le *dyuladen*. Elle fournit par ailleurs de précieux renseignements sur la langue (le mandingue) qui reste un facteur fondamental dans tout processus d'intégration socio économique et culturel³⁶.

Le mémoire de maîtrise de Opa Diallo aborde les relations commerciales entre les mandingues de la moyenne Casamance et ceux de la Gambie³⁷. Les rapports entre ces commerçants mandingues casamançais et ceux des deux Guinée (française et portugaise) ont également fait l'objet d'une analyse dans son étude. Ces commerçants mandingues, partout où ils sont passés, ont été à l'origine d'un brassage culturel entre les populations des zones parcourues ou traversées. Notre mémoire de maîtrise nous avait permis de constater le même phénomène entre les commerçants soudanais et les populations forestières de la Côte d'Ivoire³⁸. Le *dyula* véhicule non seulement sa culture mais d'autres cultures étrangères qu'il emprunte au fil de ses voyages. C'est le cas de l'Islam qu'il a embrassé au contact des marchands berbères et arabes dans le cadre du commerce transsaharien et qu'il a introduit dans les forêts ouest africaines. Le *dyula* vu sous cet angle est assurément un vecteur essentiel de l'intégration économique et socio culturelle des populations et des espaces en Afrique de l'Ouest.

L'étude de Alioune Mbaye vient compléter en quelque sorte celle de Raymond Vacquier et bien d'autres qui sont d'ordre général³⁹. L'avantage de ce travail est qu'étant une monographie de la maison Maurel & Prom, il fournit beaucoup d'éléments d'informations spécifiques sur les activités, l'organisation et le fonctionnement de cette maison. Cela permet de se faire une idée des rapports des maisons de commerce européennes en général et la Maurel & Prom en particulier avec les commerçants et le commerce indigène dans la mesure où ces maisons fonctionnaient souvent de façon concertée soit pour faire front aux commerçants africains, soit pour négocier les prix d'achats de certains produits d'exportation (café, cacao, arachide, palmiste, etc.).

³⁵ Yves Person, *Samori, une révolution dyula*, tomes 1, 2 et 3, Dakar, Mémoire de l'IFAN, n°80, 1968, 1970, 1975, 2377p, [Thèse de doctorat d'Etat].

³⁶ Voir le tome 1, pp.47-53.

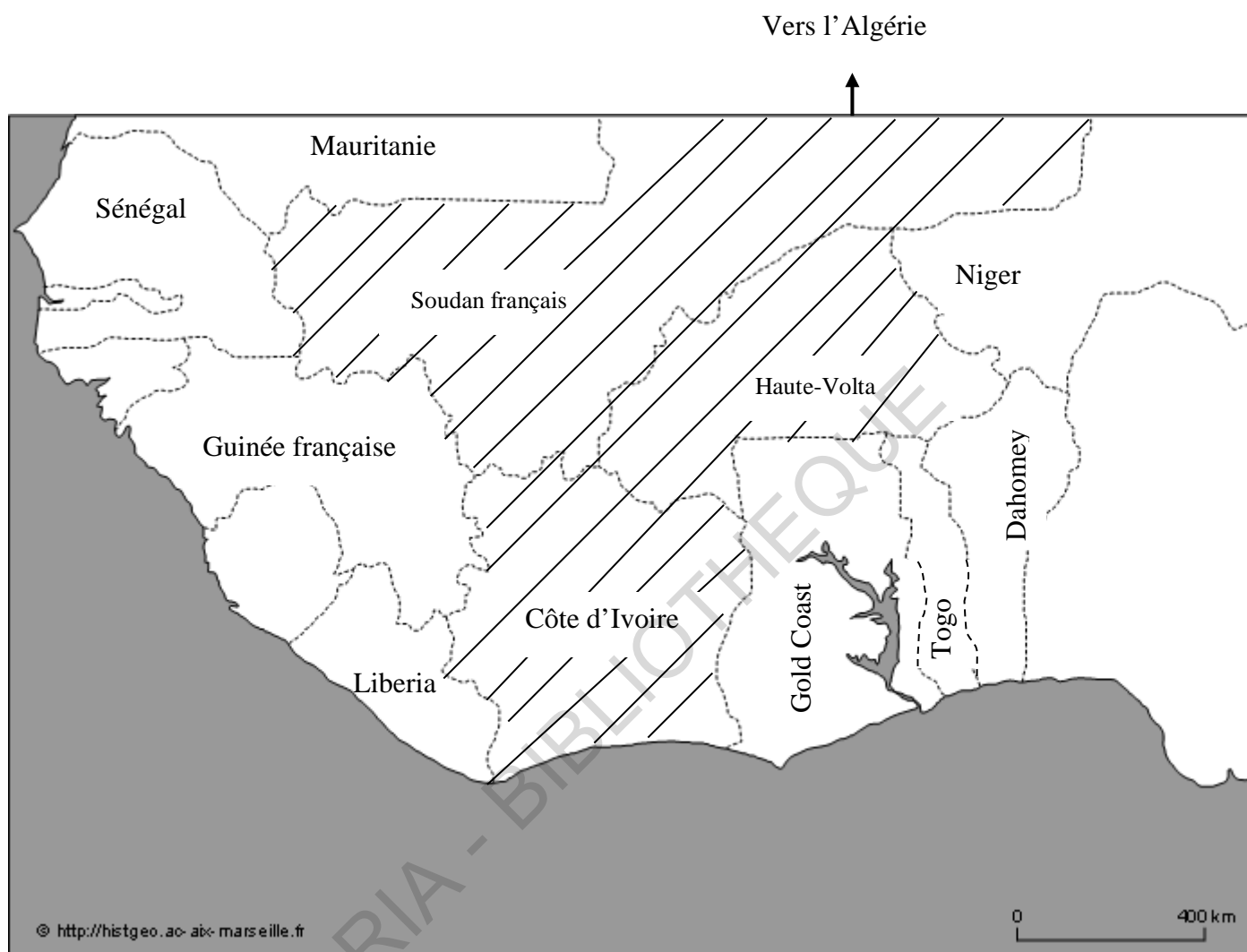
³⁷ Opa Diallo, « Commerce et commerçants manding en moyenne Casamance (1815-1950) », UCAD, FLSH, 1991-1992, [Mémoire de maîtrise d'Histoire].

³⁸ Brahim Ouattara, *op. cit.*

³⁹ Alioune Mbaye, « La maison Maurel & Prom de Saint-Louis 1870-1931 », UCAD, FLSH, 2001-2002, [Mémoire de maîtrise d'Histoire].

**DEUXIÈME PARTIE : LE COMMERCE DE LA KOLA
ET L'INTÉGRATION DES POPULATIONS EN
AFRIQUE DE L'OUEST (1895-1960)**

Carte n°1 : L'Afrique de l'Ouest



Source : <http://histgeo.ac-aix-marseille.fr>

Légende

 Espace étudié

 Colonie frontalière

NB : Nous avons consulté ce site le 19/08/2006 à 10h.
Le remplissage du fonds de carte a été effectué par nous-mêmes.

CHAPITRE 1 : L'ESPACE OUEST AFRICAIN

L'espace géographique de notre étude se situe entre les colonies de la Gold Coast, du Togo, du Niger et du Dahomey à l'Est, le Liberia, la Guinée française, le Sénégal et la Mauritanie à l'Ouest, l'Algérie au Nord et l'océan atlantique au Sud. En 1930, le tracé des frontières de cet espace qui donne les trois colonies de la Côte d'Ivoire, de la Haute-Volta et du Soudan français n'est pas encore définitif. L'on évalue cependant sa superficie totale à environ 2.185.000 km² avec 315.000 pour la Côte d'Ivoire, 370.000 pour la Haute-Volta et 1.500.000 pour le Soudan français⁴⁰. Ce vaste domaine géographique a pourtant l'avantage de partager ensemble plusieurs éléments d'ordre physique et humain.

I- Le milieu physique

A l'exception de l'Ouest de la Côte d'Ivoire qui abrite de hauts sommets dont le point culminant se situe au mont Nimba (1752 m), l'essentiel du relief des trois colonies est un vaste champ de plateaux. La moyenne de ces plateaux varie entre 200 et 400 mètres d'altitude. Ils dépassent rarement les 500 mètres ce qui en fait un espace favorable à la circulation des hommes et des produits du commerce dont la noix de kola. Le Sud de la Côte d'Ivoire et les vallées du Niger au Soudan et de la Volta en Haute-Volta, sont les domaines des plaines qui ne sont pas non moins favorables à la circulation des hommes et des produits.

A la différence du relief, la végétation et le climat des trois colonies forment une immense diversité géographique. On distingue du Nord au Sud, le Sahara (Nord du Soudan) où l'on relève l'absence de végétation ce qui implique un climat de type saharien avec moins de 200 mm de précipitations par an ; le Sahel qui couvre une bonne partie du Soudan et de la Haute-Volta avec un climat de type sahélien dont les précipitations tournent autour de 500 mm par an ; la Savane occupe le Nord de la Côte d'Ivoire, le Sud du Soudan et de la Haute-Volta, et connaît un climat de type soudanien avec des précipitations variant entre 500 et 1300 mm par an ; la Forêt essentiellement dans le Sud de la Côte d'Ivoire a un climat de type équatorial avec des précipitations annuelles qui oscillent entre 1800 et 2300 mm.

Par ailleurs, tout l'ensemble s'inscrit dans le bassin fluvial du Niger. Les rivières les plus importantes qui arrosent les trois territoires sont toutes liées à ce grand fleuve qui draine par ailleurs très largement le Soudan. Ce territoire, en plus du fleuve Niger bénéficie de l'apport de l'un de ses affluents les plus importants (le Bani). La Volta (Haute-Volta), le Comoé (Haute-Volta, Côte d'Ivoire), le Sassandra, le Bandama et le Cavally (Côte d'Ivoire),

⁴⁰ *Atlas pittoresque des colonies françaises*, Paris, éd. pittoresques, 1930, p.108, 118, 127.

sont tous reliés au Niger ne serait-ce que par un affluent. C'est le cas par exemple du Bandama par la Bagoué. Ces cours d'eau notamment le Niger sont navigables ce qui en fait des voies naturelles d'évacuation de la noix de kola, bien que moins usitées que les voies terrestres. Le milieu physique, loin de constituer une entrave à l'installation de l'homme et de ses activités est au contraire un atout. A l'exception de la zone saharienne au Nord du Soudan, tout l'espace étudié est habité par diverses populations.

II- Les hommes

Notre espace d'étude est occupé par une multitude de groupes ethniques à cheval sur les trois colonies. A l'exception de la zone forestière au Sud de la Côte d'Ivoire où l'on note la présence des groupes Akan et Krou, le reste de l'espace est essentiellement dominé par deux grands groupes ethniques : le groupe Mandé et le groupe Voltaïque⁴¹. Les principales ethnies de ces deux groupes se retrouvent de part et d'autre des frontières érigées par le colonisateur français. Les Malinké, Dyula ou Bambara, par exemple, sont présents au Nord de la Côte d'Ivoire, au Sud de la Haute-Volta et sur la quasi-totalité de la colonie du Soudan⁴². Malgré la présence au sein de ce groupe des Dan, Toura, Gouro, Ouan, Ngen et Gagou exclusivement en Côte d'Ivoire où ils sont connus sous le nom de mandé du Sud et parlant des dialectes différents, le grand groupe mandé parle une seule langue à savoir le mandingue ou *dyula*⁴³. Cela confère à ce groupe une homogénéité qui demeure un facteur important dans le processus de rapprochement des populations et des espaces.

Quant au groupe voltaïque, il est dominé par quatre sous-groupes ethniques : les Mossi essentiellement en Haute-Volta, les Koulango au Nord-Est de la Côte d'Ivoire, les Lobi en Haute-Volta et les Sénoufo surtout au Nord de la Côte d'Ivoire, au Sud de la Haute-Volta et du Soudan. Le foyer originel de ce peuple se situerait d'ailleurs dans cette dernière colonie dans la région de Bougouni. Les Mossi, les Koulango, les Lobi et les Sénoufo ont des parlers différents, chacun parlant la langue du même nom que son groupe ethnique. Cependant, tous ces peuples comprennent et parlent le *dyula*. Cette langue est sans conteste l'un des facteurs fondamentaux de l'intégration socio-économique et culturelle, et même politique de toute la sous-région ouest africaine. Elle l'a été avant et pendant la colonisation et continue de l'être de nos jours. Pour Camille Guy, « c'est la langue mandingue [donc *dyula*] qui l'emporte sur tous les dialectes pratiqués dans le pays [l'A.O.F.], puisqu'on estime qu'elle est parlée par

⁴¹ Voir notre mémoire de maîtrise, *op. cit.*, p.17-19.

⁴² Voir l'*Atlas des cercles de l'A.O.F.*, Paris, Maison Forest, 1924-1926, notamment les fascicules I, IV et VIII.

⁴³ Nous utiliserons cette seconde appellation tout au long de ce travail pour désigner la langue du groupe mandé.

cinq millions d'indigènes⁴⁴ ». L'étude de Guy, vieille de plus d'un demi-siècle, est plus que d'actualité. La langue *dyula* ne cesse d'évoluer dans la sous-région. Sa domination de l'espace ouest africain est le fait des commerçants *dyula* dont ceux de la noix de kola. Ces commerçants par le biais de leurs marchandises et de leur langue créent une sorte de cohésion entre tous les peuples de notre espace d'étude qu'ils soient Akan, Krou, Voltaïque ou Mandé. Les peuples occupant les colonies du Soudan français, de la Haute-Volta et de la Côte d'Ivoire, s'ils diffèrent sans doute du point de vue de l'organisation sociale, n'en demeurent pas moins unis au plan linguistique par le *dyula* qu'ils comprennent et parlent tous. Cela rend relativement facile la commercialisation de la noix de kola sur l'espace étudié et l'intégration socio-économique et culturelle des populations.

Conclusion

Le milieu physique de notre zone d'étude s'il connaît une forte diversification au plan climatique et de la végétation, est quasiment monotone au plan du relief avec une prédominance des surfaces planes. Cette prédominance des plateaux et la clémence du climat à l'exception de la partie saharienne au Nord du Soudan favorisent l'installation sur cet espace de l'homme et le développement de ses activités dont le commerce. La diversité des peuples et des langues qui aurait constitué un obstacle majeur à l'intégration des populations se dissout dans « l'universalité » de la langue *dyula* dans cette partie de l'Afrique. La géographie physique et humaine apparaît comme un atout important dans le processus d'intégration des populations et des espaces de la sous-région ouest africaine par l'entremise du négoce de la kola.

⁴⁴ Camille Guy, *L'Afrique Occidentale Française*, Paris, Larose, 1929, p.60.

CHAPITRE 2 : LE COMMERCE DE LA NOIX ET L'INTÉGRATION DES POPULATIONS

Produite par un arbre (le kolatier) appartenant à la famille des *sterculiacées* que l'on rencontre partout dans la zone forestière de l'Afrique de l'Ouest, la noix de kola est plus un produit de cueillette que de culture dans les régions productrices. Elle a donné lieu, au moins depuis le XV^e siècle, à un important commerce qui a relié forêts et zones soudano-sahéliennes. Sa commercialisation est assurée par un ensemble d'acteurs qui distribuent dans la sous-région cette denrée aux multiples usages. Dans ce chapitre, nous abordons les zones de production de la noix, ses aires de consommation et les acteurs de son commerce, sa place dans les sociétés africaines, les circonstances dans lesquelles on l'utilise et surtout sa contribution et celle de ses acteurs au processus d'intégration des populations et des espaces en Afrique de l'Ouest entre 1895 et 1960.

I- Les aires de production de la kola

Des trois colonies qui nous occupent, seule la Côte d'Ivoire est productrice de kola. Ce territoire avec son immense forêt se prête à la culture du kolatier notamment dans ses régions Est, Ouest, Centre-Ouest et Sud. Selon Jean Tricart, « Des divers territoires de l'A.O.F., c'est la Côte d'Ivoire qui, de loin, est la plus grosse productrice. On peut évaluer à environ 75% la part de ses fournitures dans la consommation totale de l'A.O.F.⁴⁵ ». Cette importante production lui permet ainsi de ravitailler les marchés des deux autres colonies (le Soudan et la Haute-Volta).

Toutes les régions forestières de la Côte d'Ivoire ne sont pas cependant des zones productrices de kola au même degré. On distingue des zones de forte production et des zones de moyenne production (cf. carte n°2 page 25). Une analyse de cette carte permet de relever comme principales zones de production, les régions d'Agboville, d'Abidjan, de Daloa, Grand-Bassam, Grand-Lahou, Man, Dimbokro, Abengourou, Gagnoa, Sassandra, Tabou, Bondoukou, toutes situées en milieu forestier. Le rapport économique de 1952 de la colonie de Côte d'Ivoire renforce d'ailleurs les informations contenues dans cette carte en précisant : « Au premier rang des cercles producteurs, il faut citer le cercle d'Agboville, qui fournit à lui seul les deux tiers de la production ; viennent ensuite les cercles de la zone forestière : Abidjan, Bassam, Grand-Lahou, Daloa, Dimbokro et Man avec environ 1000

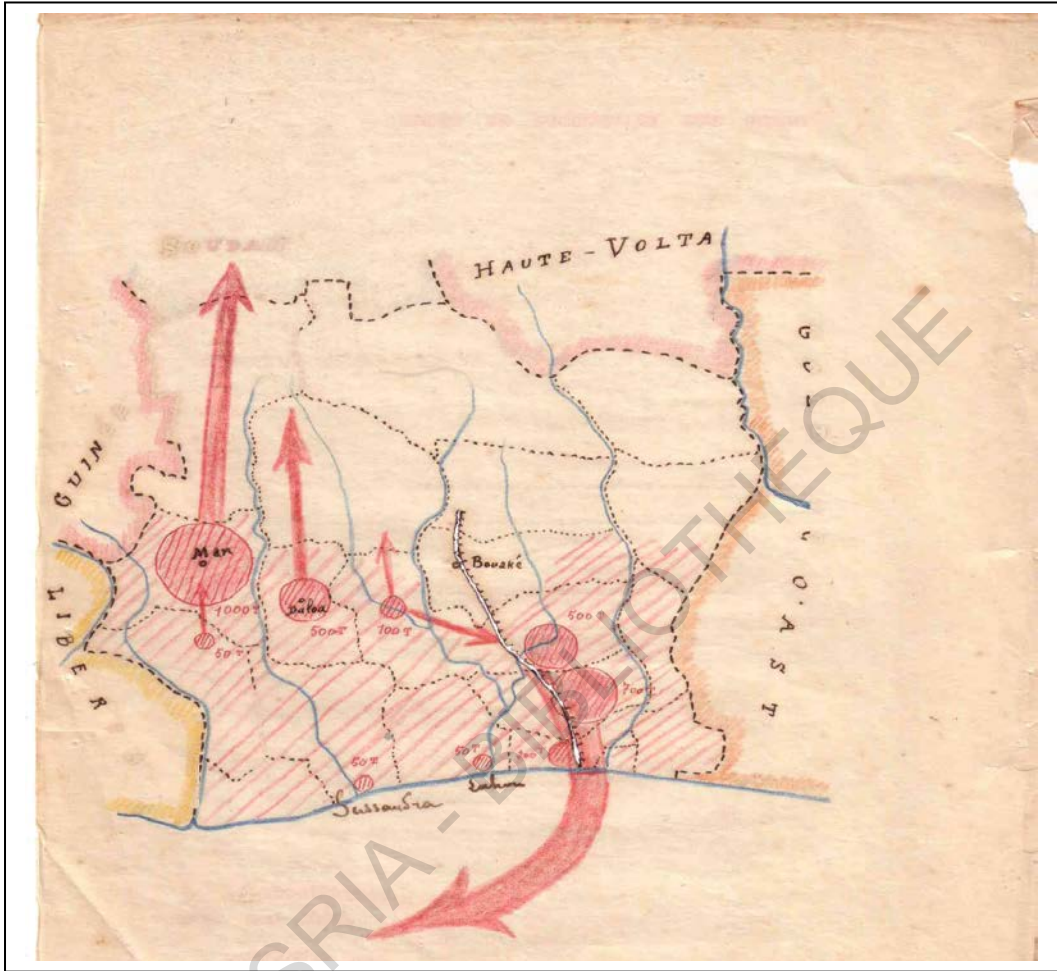
⁴⁵ Jean Tricart, « Les échanges entre la zone forestière de la Côte d'Ivoire et les savanes soudaniennes », in : *Cahiers d'Outre Mer*, n°35, p.213.

tonnes chacun. La production des cercles de Sassandra, Gagnoa, Abengourou, Bondoukou et Tabou est bien inférieure et varie de 40 à 300 tonnes⁴⁶ ». Ainsi, ces différentes zones de par leur importante production concourent toutes au ravitaillement des principaux marchés de consommation de la sous-région notamment ceux du Soudan français et de la Haute-Volta.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

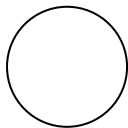
⁴⁶ A.N.S., 2G52/48, Territoire de la Côte d'Ivoire, rapport économique, année 1952 et 1^{er} semestre 1953, f.72.

Carte n°2 : Zones productrices de kola en Côte d'Ivoire



Source : A.N.S., 2G23/19, Côte d'Ivoire, rapport d'ensemble annuel 1923

Légende



Forte production



Moyenne production



Zone forestière

II- Zones de consommation et acteurs du commerce de la kola

La colonie de Côte d'Ivoire n'est pas exclusivement une colonie productrice de kola. Sa partie nord à partir de la ligne Bondoukou, Dabakala, Séguéla, jusqu'aux confins d'Odienné, Tengréla, Kong, Bouna, est une importante zone de consommation de la noix. Siaka Traoré rapporte en effet : « Le Nord de la Côte d'Ivoire a toujours consommé la kola. Quand nos parents allaient chercher la noix en forêt, ils la vendaient sur la route du retour jusqu'à Nioro, Mopti. Tous ceux qui disent « *n'ko* » [les Malinké-Dyula] et les Sénoufo consomment la kola...⁴⁷ ». La colonie de Côte d'Ivoire apparaît ainsi comme un consommateur de sa propre production. Cependant, les plus grands centres consommateurs de notre espace d'étude se situent au Soudan et en Haute-Volta. Des villes telles que Ségou, Mopti, San, Bamako, Sikasso (Soudan français) et Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Ouagadougou, Gaoua, Banfora (Haute-Volta), sont d'importants marchés d'écoulement de la noix de kola.

L'approvisionnement de ces marchés était par ailleurs le fait des *Dyula*. Peuple marchand par excellence, les *Dyula* ont contribué dans une large mesure à l'interconnexion économique des espaces de la sous-région. Le commerce de la kola dont ils sont les principaux acteurs dans cette zone soudano-sahélienne a constitué l'un des domaines saillants de l'intégration socio-économique et culturelle des populations ouest africaines. Un rapport de 1951 fait remarquer : « Alors que le commerce maritime est surtout entre les mains des Libano-Syriens, les colas sont drainés par les colporteurs dioulas, vers les territoires limitrophes de la Côte d'Ivoire : principalement Soudan, Haute-Volta, secondairement Guinée et Gold Coast ⁴⁸ ». Ce rôle de distributeurs de la noix de kola que jouent les *dyula* entre la colonie de Côte d'Ivoire et celles du Soudan français, de la Haute-Volta et bien d'autres, fait d'eux des vecteurs essentiels de l'intégration des populations et des espaces. Le *dyula* contribue largement à la jonction commerciale forêt-savane dont l'un des produits fondamentaux est la kola. L'importance du négoce de ce produit dans l'Ouest africain depuis le XV^e siècle semble cependant émaner du rôle que lui accordent les sociétés africaines notamment celles des zones de consommation.

III- Rôle de la noix de kola dans les sociétés ouest africaines

Si les sociétés productrices de kola semblent accorder très peu d'importance à la noix, tel n'est pas, en revanche, le cas des sociétés consommatrices. Ces dernières lui reconnaissent

⁴⁷ Interview réalisée le 27/07/2005 à Dakar.

⁴⁸ A.N.S., 2G51/26, Territoire de la Côte d'Ivoire, rapport économique, année 1951, f.60.

diverses vertus et lui accordent en conséquence beaucoup d'importance. La noix de kola est dans ces sociétés un facteur de renforcement des relations sociales. « La valeur rituelle de ses couleurs en fait le truchement de toutes les relations sociales. On la partage avec ses hôtes, on « attache » avec elle les mariages et tous les contrats importants⁴⁹ ». Ces propos de Person mettent en évidence le caractère catalyseur de la fibre sociale de la noix dans les sociétés africaines surtout soudaniennes. Elle intervient dans beaucoup de circonstances dont les mariages et les fiançailles principalement comme dot. Le mariage est incontestablement un facteur important de rapprochement des populations. L'usage de la noix dans son processus lui confère non seulement un caractère sacré mais aussi de stabilité matrimoniale. Dans une interview avec DF, celui-ci rapporte : « La kola intervient comme dot dans le mariage parce qu'elle instaure la confiance entre les deux familles. Sa présence dans la dot signifie un pacte entre les deux familles⁵⁰ ». Cette sorte de pacte dont il s'agit ici nous autorise à penser que lorsque le mariage est contracté, par exemple, entre deux groupes ethniques différents, cela devient nécessairement source de rapprochement des deux groupes dans la mesure où le contrat matrimonial qui les lie implique sinon impose le respect, la considération et la confiance mutuels. Dès lors, il s'installe entre les deux groupes une étroite collaboration de nature à raffermir les relations sociales. En outre, eu égard le caractère sacré de l'enfant dans la société africaine en général, les enfants issus d'un tel mariage unissent à jamais ces deux groupes ethniques.

La noix de kola apparaît donc comme un symbole de paix et de stabilité sociale. Au-delà du mariage, elle intervient dans beaucoup d'autres circonstances dans les sociétés ouest africaines. Yves Person n'a pas tort de dire que l'on « attache » avec elle tous les contrats importants. Lors de l'interview qu'il nous a accordée en juillet 2005, Mamadou Koné nous édifiait sur le fait suivant : « Lorsqu'un conflit (conflit de terre par exemple) oppose deux groupes et perdure, pour y mettre fin on fait intervenir la kola dans sa résolution car la kola est un symbole de paix. Une fois la paix signée les belligérants doivent tous consommer la noix utilisée pour la circonstance. Personne n'a plus alors le droit de reprendre ce conflit pour une raison quelle qu'elle soit⁵¹ ». Ces propos témoignent du caractère sacré que les sociétés africaines notamment celles des savanes confèrent à la noix de kola. Ce produit imposait de par la conception que l'on se faisait de lui la paix et la stabilité dans les relations sociales. C'est un produit fédérateur dans la mesure où il constitue une source d'intégration des

⁴⁹ Yves Person, *op.cit.*, p.102.

⁵⁰ Interview réalisée le 28/08/2006 à Dakar. Nous avons utilisé le pseudonyme DF car l'interrogé requiert l'anonymat.

⁵¹ Interview réalisée le 26/07/2005 à Dakar.

populations. C'est sans doute pour cette raison que Elikia M'bokolo écrivait : « Le partage du kola équivalait dans de nombreuses régions au pacte de sang⁵² ». La noix était donc un véritable symbole de paix sociale et partant d'intégration sociale. Elle continue de jouer ce rôle de catalyseur des relations sociales. Tous nos informateurs ont été unanimes sur le fait que la kola est un important facilitateur dans les différends qui surviennent en société.

Si aucun cas pratique de conflit entre groupes ethniques n'a pu être révélé au cours de nos enquêtes dans les différends où la noix est intervenue dans la résolution, les cas familiaux ont cependant été nombreux⁵³. Nouvo Diarrassouba, Mamadou Doumbia et Siaka Traoré en ont révélé plusieurs⁵⁴. Par ailleurs, les propos de ces *woro dyula* (commerçants de kola) rejoignent ceux de Mamadou Koné et de l'interlocuteur anonyme sur le caractère sacré et instaurateur de paix sociale de la noix de kola. Certes les informations recueillies restent difficiles à vérifier et à confirmer mais l'unanimité de nos interlocuteurs autour du caractère sacré de la kola, par exemple, montre l'importance du rôle que joue la noix dans les sociétés soudano-sahéliennes. Ce rôle peut d'ailleurs se généraliser et s'élargir aux sociétés productrices pour l'essentiel forestières. En effet, s'il est vrai que ces dernières sont moins friandes de la noix que celles de la savane et du sahel, il n'est pas moins vrai qu'elles l'utilisent aussi à des fins sociales. Claude Meillassoux fait remarquer à cet effet : « Si l'on utilise la cola dans les relations de politesse ou comme cadeau de courtoisie à une femme, cette coutume qui se remarque surtout chez les Gouro du Nord, semble avoir été empruntée à leurs voisins septentrionaux⁵⁵ ». Des voisins septentrionaux dont il est question sont les Malinké de la zone préforestière en l'occurrence les Kôyaka et les Mahouka. Même si cette coutume est un emprunt, il reste qu'elle a intégré les mœurs de la société gouro. C'est assurément là une preuve que la noix de kola et son commerce constituent des facteurs d'intégration c'est-à-dire de rapprochement socio-économique et culturel des populations et des espaces en Afrique de l'Ouest. Ce produit et son commerce en reliant forêts et savanes ont posé depuis longtemps les jalons de l'intégration ouest africaine.

Conclusion

La Côte d'Ivoire fut une importante colonie productrice de noix de kola. Elle a été entre 1895 et 1960 la principale pourvoyeuse en noix de sa partie nord et des colonies du Soudan français et de la Haute-Volta, ses principaux marchés de consommation. Le

⁵² Elikia M'bokolo, *Afrique noire, histoire et civilisations, XIX^e et XX^e siècles*, T.2, Hatier, Paris, 1992, p.154.

⁵³ Cela est probablement lié à la restriction de notre champ d'enquête limité de manière provisoire à Dakar.

⁵⁴ Interviews réalisées les 26 et 27/07/2005 et le 30/08/2006.

⁵⁵ Claude Meillassoux, *op.cit.*, p.268.

ravitaillement de ces marchés lointains des colonies frontalières et de la savane « ivoirienne » a été l'apanage des *dyula*. Ce peuple a réussi à maintenir en contact la forêt et la savane dans le cadre du commerce de cette denrée malgré la précarité des moyens de transport (dos d'âne, tête d'homme) jusqu'aux années 1920. Ces moyens traditionnels sont remplacés à partir de cette date par des moyens modernes (train, camion) introduits par l'administration coloniale et qui n'ont pas manqué de révolutionner le commerce de la noix de kola entre 1895 et 1960.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 3 : NÉGOCE DE LA KOLA, INTÉGRATION DES POPULATIONS ET RÉALITÉ COLONIALE : 1895-1960

L'un des facteurs de l'expansion européenne dans le monde à partir du XV^e siècle a été le commerce avec la recherche des épices et des métaux précieux. Cette expansion a abouti au XIX^e siècle à l'impérialisme européen avec la colonisation des peuples d'Afrique. Depuis lors, le commerce européen dans les colonies n'a cessé de jouir de privilèges, l'administration coloniale lui apportant régulièrement son soutien. Aussi, l'objectif de la colonisation de mobiliser les ressources des colonies au profit de la métropole a constitué une réelle entrave au développement des activités économiques indigènes dans les colonies. Au nombre de ces activités existe le commerce de la noix de kola qui, pour ce qui concerne notre espace d'étude, a subi la répression coloniale.

En quoi cette répression a-t-elle consisté ? Le système colonial s'est-il résumé essentiellement en appareil coercitif pour le négoce de la kola entre 1895 et 1960 ?

I- La fiscalité coloniale, une barrière au négoce kolatier et à l'intégration des populations

En 1895, la Fédération de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.) est créée. L'ensemble des colonies françaises de cette région s'insère dans une direction politique et économique unique. L'administration générale de la nouvelle fédération entreprend dès sa naissance l'organisation de tous les secteurs notamment celui de l'économie duquel fait partie le commerce. De 1895 à 1899, les mesures fiscales de l'administration coloniale contre le commerce et les commerçants indigènes sont encore à l'état de balbutiement. Puis à partir de cette dernière date et jusqu'aux indépendances, ces mesures se précisent, se diversifient et se renforcent entre elles.

Dans son rapport du 30 juin 1903, le lieutenant-gouverneur du deuxième territoire militaire de la Sénégambie-Niger fait remarquer : « Des instructions ont été données à M. le commandant du cercle de Bobo-Dioulasso afin que les chefs des villages où existent les marchés importants dont il fait mention aient à percevoir et à nous verser un droit d'abonnement ainsi que le prescrit le chapitre XLVI des instructions du 25 mai 1899⁵⁶ ». De cet extrait de rapport, on note avec certitude que depuis au moins cette date l'administration coloniale française percevait des droits sur les marchés animés pour l'essentiel par les *dyula*. Ces mesures étaient évidemment de nature à entraver la liberté du commerce indigène. Aussi,

⁵⁶ A.N.S., Q51, Rapports commerciaux des cercles de la Sénégambie-Niger, 1903-1904.

en 1906, un arrêté du gouvernement général de l'A.O.F. du 28 septembre institue les patentes de colportage dans les colonies de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey et du Haut-Sénégal-Niger⁵⁷. Cinq ans plus tard, cet arrêté est abrogé par un autre daté du 25 juin 1911. Le nouvel arrêté astreint tous les commerçants indigènes à la carte de circulation nouvellement instaurée. Il précise en son article premier, « A compter du 1^{er} janvier 1912, les colporteurs, marchands forains et chefs de caravanes indigènes, transportant ou convoyant des marchandises ou des animaux de toutes sortes, destinés à la vente en tous lieux, devront se munir d'une carte de circulation⁵⁸ ». Ces droits de circulation imposés aux commerçants indigènes réduisaient considérablement leur mobilité et portaient en conséquence un préjudice à l'intégration socio-économique et culturelle des populations et des espaces dont ils étaient les vecteurs. Ces mesures du gouvernement général furent toutes répercutées dans les colonies par des arrêtés locaux. Ainsi, l'arrêté n°93 du 24 janvier 1917 pris par le gouverneur par intérim du Haut-Sénégal-Niger qui comprenait par ailleurs à cette époque une bonne partie de la future colonie de la Haute-Volta créée en 1919, instituait la carte de circulation dans cette colonie⁵⁹. Le 28 février de la même année le gouverneur Lapalud de la Côte d'Ivoire instituait à son tour ladite carte dans sa colonie⁶⁰.

En outre, une taxe sur la consommation des noix de kola fut même instaurée en Côte d'Ivoire. Cette taxe est supprimée en 1948, rétablie en 1952 et à nouveau supprimée en 1955⁶¹. L'administration coloniale semble ainsi n'avoir lésiné sur aucun moyen pour empêcher l'évolution du commerce indigène de la noix de kola. Cet acharnement fiscal sur les commerçants indigènes de la noix avait évidemment des effets négatifs sur le processus d'intégration des populations et des espaces ouest africains. Toutefois, la partition de l'appareil colonial dans le processus d'intégration des populations par le biais du négoce kolatier ne fut pas essentiellement restrictive. Il y contribua dans une large mesure par la mise en place de diverses facilités de communication et de transport.

II- Les infrastructures coloniales au service de l'intégration

Si les patentes de colportage, les droits de place sur les marchés, les cartes de circulation et autres taxes ont constitué un frein à l'évolution et à la liberté du commerce

⁵⁷ A.N.S., Q53, Régime commercial en A.O.F., nouvelle réglementation des cartes de circulation 1917.

⁵⁸ A.N.S., Q53, Régime commercial en A.O.F., nouvelle réglementation des cartes de circulation 1917.

⁵⁹ A.N.S., Q53, Régime commercial en A.O.F., nouvelle réglementation des cartes de circulation 1917.

⁶⁰ A.N.S., Q53, Nouvelle réglementation des cartes de circulation, Côte d'Ivoire, 1917.

⁶¹ A.N.S., 2G55/77, Rapport présenté à la session budgétaire 1955 de l'Assemblée Territoriale de la Côte d'Ivoire par M. le gouverneur Messmer, Abidjan, Imprimerie du gouvernement, 1955, P.48.

indigène, il n'en demeure pas moins que l'administration coloniale qui les institua, mit en place un certain nombre de facilités de communication qui favorisèrent l'interconnexion économique des espaces ouest africains par l'entremise des *dyula*. Les infrastructures routières et ferroviaires ainsi que les camions de transport introduits par l'appareil colonial ont constitué un atout de taille pour l'intégration socio-économique et culturelle des populations de l'Afrique de l'Ouest.

Dans un ambitieux programme de grands travaux établi par le gouverneur général Roume (1902-1908), toutes les colonies de l'A.O.F. devaient chacune bénéficier de son chemin de fer. Le point de départ de ces grands travaux fut l'emprunt le 3 juillet 1903, de 65 millions par le gouvernement général de l'A.O.F.⁶². Les 65 millions repartis entre les différentes colonies pour l'exécution des travaux des chemins de fer et même des ports notamment Dakar, Conakry et Grand-Bassam, furent renforcés par un autre emprunt de 100 millions le 27 janvier 1907. Le nouvel emprunt permettait de poursuivre les travaux déjà entrepris. Ainsi, le chemin de fer de la Côte d'Ivoire commencé en 1903, atteignait Ouagadougou (Haute-Volta), son terminus, en 1954 et la ligne fut inaugurée le 5 décembre de la même année⁶³. Au Soudan, l'exploitation de la ligne ferroviaire Kayes-Niger fut effective dès le 10 décembre 1904⁶⁴.

La première fonction assignée au rail était le transport rapide des troupes pour la conquête des terres de l'intérieur. Aussi, cette infrastructure devait permettre l'évacuation des produits de l'intérieur vers les côtes pour l'exportation vers la métropole et en conséquence le développement du commerce européen. Cependant, force est de constater que ce moyen moderne de transport servit également la cause du commerce indigène. Le négoce *dyula*, bien que méfiant au début finit par adopter ce moyen de transport plus efficace que le transport à dos d'âne ou à tête d'homme traditionnellement employé. Par exemple, 1590 et 2101 tonnes de kola furent exportées par rail de la colonie de Côte d'Ivoire vers les zones de consommation notamment Soudan et Haute-Volta respectivement en 1925 et 1926⁶⁵.

En plus du chemin de fer, l'administration coloniale toujours soucieuse de renforcer son pouvoir sur les espaces conquis, entreprit la construction de nombreuses routes qui profitèrent également au commerce indigène de la kola. Le rapport de l'année 1933 donne pour l'ensemble de l'A.O.F., 101 kilomètres de routes bitumées, 3886 kilomètres de pistes empierrées, 15.072 kilomètres de pistes utilisables en tout temps et 24.879 kilomètres de

⁶² A.N.S., 2G4/9, Côte d'Ivoire, rapport annuel d'ensemble 1904, f.47.

⁶³ A.N.S., 2G54/43, Haute-Volta, rapport économique annuel 1954, p.9.

⁶⁴ A.N.S., 2G10/10, A.O.F., rapport d'ensemble annuel 1910, f.36.

⁶⁵ A.N.S., 2G26/6, Côte d'Ivoire, rapports économiques mensuels, janvier à décembre 1926.

pistes utilisables seulement en saison sèche, soit un total général de 43.938 kilomètres de routes⁶⁶. Pour toute la Fédération cela peut paraître insuffisant. Néanmoins, ces routes permirent la connexion économique de tous les territoires puisqu'ils en existaient dites routes inter-coloniales qui reliaient les différentes colonies entre elles. Par ailleurs, l'importante liaison routière des territoires permit la vulgarisation du camion dans les colonies de l'A.O.F. La colonie de Côte d'Ivoire, par exemple, principale productrice de kola de notre espace d'étude, importa 619 camions en 1937, 519 en 1938 et 468 en 1939⁶⁷. Le Soudan français enregistrait pour sa part au cours de la même période, 196 camions importés en 1937 et 154 en 1938⁶⁸. Cette vulgarisation du camion liée au développement du réseau routier rendit d'importants services au commerce indigène surtout celui de la kola qui sut profiter de ces nouvelles facilités de communication et de transport introduites par le pouvoir colonial.

Conclusion

L'administration coloniale pour ses besoins budgétaires et la protection du commerce européen a instauré une multitude de taxes qui lésaient le commerce et les commerçants indigènes. Entre 1895 et 1960 l'activité commerciale indigène de la noix de kola a souffert de la fiscalité coloniale. Toutefois, cette administration, comme pour pallier les injustices qu'elle infligeait au commerce et aux commerçants indigènes, entreprit la mise en place d'une importante infrastructure ferroviaire et routière. Cette infrastructure avait été conçue pour les besoins de la colonisation. Cependant, elle contribua au développement du commerce de la kola en le révolutionnant par l'introduction de moyens modernes de transport plus rapides et plus efficaces que sont le train et le camion. De façon schématique, l'appareil colonial dans son ensemble fut à la fois un obstacle et un atout pour l'intégration socio-économique et culturelle des populations et des espaces ouest africains entre 1895 et 1960.

⁶⁶ A.N.S., 2G33/8, A.O.F., travaux publics, rapport annuel d'ensemble 1933, f.17.

⁶⁷ A. N. S., 2G39/38, Côte d'Ivoire, rapport économique, année 1939, f.68.

⁶⁸ A.N.S., 2G38/7, Soudan, rapport économique annuel 1938.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La noix de kola a donné lieu à un important commerce en Afrique de l'Ouest depuis au moins le XV^e siècle. Les colonies de la Côte d'Ivoire, du Soudan français et de la Haute-Volta ont constitué à la fin du XIX^e siècle et ce jusqu'aux années 1960, d'importants territoires impliqués dans ce négoce. La Côte d'Ivoire, principale productrice de cette denrée parmi les trois colonies, a pourvu le Soudan français et la Haute-Volta en noix de consommation entre 1895 et 1960. L'importante production des diverses zones productrices de cette colonie a permis l'interconnexion économique des trois territoires par le biais du négoce de la kola qui drainait par la même occasion, du Soudan français et de la Haute-Volta vers les zones forestières, des produits qui y étaient rares et indispensables (le sel gemme, le bétail, etc.). Le commerce de la kola par cette complémentarité économique des espaces a constitué le creuset de l'intégration économique des populations et des espaces ouest africains au cours de l'histoire. Il fut animé pour l'essentiel par les *Dyula* qui ont assuré entre 1895 et 1960 la jonction forêt-savane devenant ainsi le principal vecteur de l'intégration économique et socio-culturelle des peuples de l'Afrique de l'Ouest. Le dynamisme de ce peuple marchand a fait de lui dans le temps, et c'est toujours le cas, la pierre angulaire du rapprochement économique et socio-culturel des diverses populations de la sous-région. De 1895 à 1960, le *Dyula* a fait circuler dans les sociétés ouest africaines la noix de kola aux multiples vertus et usages. La kola constitue dans ces sociétés un facteur de cohésion sociale. Elle inspire la stabilité sociale et le *Dyula* s'en est porté garant de sa distribution dans toutes les régions qui en consomment et l'utilisent à d'autres fins sociales.

Malgré les barrières fiscales de l'administration coloniale à partir de 1899, les *Dyula* ont continué à répondre aux besoins de l'intégration économique des populations et des espaces ouest africains. Les droits de place sur les marchés, les patentes de colportage, les cartes de circulation, les taxes sur la consommation des kolas, etc., qui sont le lot des contraintes mises en place par le pouvoir colonial pour entraver l'évolution du commerce indigène, n'ont pas réussi à freiner l'élan de cette classe marchande dans son engagement peut-être inconscient, d'intégrer les différentes zones écologiques donc économiques de l'Afrique de l'Ouest. L'administration coloniale de façon insoupçonnée contribua considérablement à l'intégration économique des espaces par la mise en place, à partir de 1903, d'une importante infrastructure ferroviaire et routière. La nouvelle infrastructure fut largement utilisée par les *woro dyula* pour les besoins de leur commerce. Ce groupe marchand se fit ainsi entre 1895 et 1960, par l'entremise du commerce de la kola, le principal animateur

de ce processus. L'étude des trois colonies de la Côte d'Ivoire, du Soudan français et de la Haute-Volta qui constituent le champ géographique de cette recherche montre que le négoce de la kola a eu des implications socio-économiques très importantes sur les populations et les espaces des trois territoires. Des contrats matrimoniaux, des échanges culturels, etc. ont jalonné les relations entre les populations de ces trois colonies imbriquées entre elles par la complémentarité économique dont le trafic de la noix a révélé l'importance voire la nécessité. Ces territoires n'épuisent pas cependant l'importance du rôle joué par le commerce de la noix de kola dans le processus d'intégration des populations et des espaces ouest africains entre 1895 et 1960. C'est pourquoi il apparaît intéressant de poursuivre la recherche sur l'ensemble des autres territoires impliqués dans ce négoce. Ainsi, les colonies du Sénégal, du Niger, de la Guinée française et de la Gold Coast qui constituent respectivement des territoires consommateurs et producteurs de la noix, feront l'objet d'étude dans nos travaux de recherches futures.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I - Instruments de travail

Atlas colonial illustré. Géographie, voyages et conquêtes, productions, administrations, Paris, Larousse, 1902, 280p.

Atlas des cercles de l'A.O.F., Paris, Maison Forest, 1924-1926

Atlas pittoresque des colonies françaises, Paris, les éditions pittoresques, 1930, 254p.

Beaud Michel, *L'art de la thèse*, Paris, la Découverte, 1985, 2003, 197p

Fragnière Jean-Pierre, *Comment réussir un mémoire*, DUNOD, Paris, 1996, 117 p.

Mbaye Saliou, *Guide des archives de l'Afrique Occidentale Française*, Dakar, Archives du Sénégal, 1990, 205p.

Samb Djibril, *Manuel de méthodologie et de normalisation. A l'usage des étudiants, des auteurs, des rédacteurs, des éditeurs et des secrétaires*, IFAN C.A.D, Dakar, 1999, 298 p.

Vennetier Pierre (éd.), *Atlas de la Côte d'Ivoire*, Edition Jeune-afrique, Paris, 1978, 72p.

II / Sources archivistiques

Archives du Sénégal : Fonds A.O.F.

Série G : Politique et administration générale

Sous-série 1G : Etudes générales, missions diverses 1902-1921

Sous-série 2G : Rapports périodiques, mensuels, trimestriels, annuels, des gouverneurs, administrateurs et chefs de service : 1895-1940 (Gouvernement de l'AOF, colonies de Côte d'Ivoire, Soudan français et Haute-Volta)

Sous-série 5G : Affaires politiques, administratives et musulmanes : Côte d'Ivoire 1838-1919

Série Q : Affaires économiques AOF : 1782-1919

III-Sources orales

Anonyme, 37 ans, interview réalisée le 28/08/2006 à Dakar

Diarrassouba Nouvo, 71 ans, interview réalisée le 27/07/2005 à Dakar

Doumbia Mamadou, 67 ans, interview réalisée le 26/07/2005 à Dakar

Koné Mamadou, 42 ans, interview réalisée le 26/07/2005 à Dakar

Traoré Siaka, 65 ans, interview réalisée le 26/07/2005 à Dakar

IV / Sources imprimées

Anonyme, « Le commerce de la noix de cola au soudan français », in : *Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'A.O.F.*, 1936, PP. 271-273.

Anonyme, *Travaux sur le kolatier*, Centre de Recherches Agronomiques de Bingerville, Bingerville, 1954, 3p.

Armengaud, « Autour de la culture de la kola chez les N'gan de M'bahiakro », in : *Notes africaines*, n°44, octobre. 1949. p. 114.

Binger Louis-Gustave, *Du Niger au Golfe de Guinée. Par le pays de Kong et le Mossi (1887-1889)*, Hachette, Paris, Tome 1 et 2, 1892, 513 et 416p.

Bodard Marcel & Pujol R., « Sur deux cola mal connus de Guinée Française », in: *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, Paris, août-septembre 1958, n°8-9, pp.589-592.

Chevalier Auguste, « Les produits du règne végétal de l'Afrique occidentale » in: *Bulletin de la société de géographie commerciale*, (Paris) T. XXXII, n°6, 1910, pp. 361-397

Chevalier Auguste & Perrot Emmanuel, *les kolatiers et les noix de kola*, Challamel, Paris, 1911, 484 p.

Chudeau René, « Le grand commerce de l'AFrique Occidentale » in : *Bulletin de la société de géographie commerciale*, (Paris) T. XXXII, n°6, juin 1910, pp. 398- 412.

Lambert Frédéric, « La Côte d'Ivoire économique », in : *Le mois colonial et maritime*, n°59, Janvier 1908, PP. 23-30 et n°62, Avril 1908, pp. 246-254.

Ricquebourg Félix, « Les noix de kola », in : *Tropiques* (Revue des troupes coloniales), n°350, 1953, pp. 41-44.

V/ Littérature

1/ Généralités

Adotevi Stanislas S., « Les fondations culturelles de l'intégration économique régionale en Afrique », in : *Afrique 2000* (Revue africaine de politique internationale), trimestriel, n°13 : avril, mai, juin 1993, pp.89-96.

Aissi Antoine-Marie, « Enseignement de l'histoire et développement endogène », pp.461-468, in : Ki-Zerbo Joseph (Ed.), *La natte des autres. Pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, CODESRIA, 1992, 494p.

Amaïzo Yves Ekoué (Ed.), *L'Afrique est-elle incapable de s'unir ? Lever l'intangibilité des frontières et opter pour un passeport commun*, Paris, l'Harmattan, 2002, 664p.

Amin Samir, *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Editions Minit, Paris, 1967, 330 p.

Amin Samir, *Le monde des affaires sénégalais*, Paris, Editions Minit, 1969, 205p.

Amin Samir, *L'Afrique de l'ouest bloquée, l'économie de la colonisation 1880-1970*, Editions Minit, Paris, 1971, 322p.

Amin Samir, *Le développement inégal, essai sur les formations sociales du capitalisme*, les Editions Minit, 1973, 365p.

Bach C. Daniel, Vallée, Olivier, « L'intégration régionale : espaces politiques et marchés parallèles », in : *Politique Africaine*, n°39, septembre 1990, pp.69-78.

Barry Boubacar, *La Sénégambie du XV^e au XIX^e siècle, traite négrière, islam, conquête coloniale*, Paris, l'Harmattan, 1988, 430p.

Bathily Abdoulaye, *Les portes de l'or. Le royaume de Galam (Sénégal), de l'ère musulmane au temps des négriers (VIII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, l'Harmattan, 1989, 379p.

Bernus Edmond, « Kong et sa région », in : *Etudes éburnéennes*, Vol. VIII, 1960, pp. 239-324.

Bohannan Paul, *L'Afrique et les africains*, Paris, Editions Inter-Nationales, 1969, 344p.

Bourgoin Henri & Guillaume Philippe, *Côte d'Ivoire. Economie et société*, Editions Stock, Paris, 1979, 334 p.

Boutillier Jean-Louis, *Bouna, royaume de la savane ivoirienne. Princes, marchands, paysans*, Karthala et ORSTOM, Paris, 1993, 396p.

Coquery-Vidrovitch Catherine, *Afrique Noire, Permanences et ruptures*, 2e édition, l'Harmattan, Paris, 1992, 450p.

Coquery-Vidrovitch Catherine, *Les Africaines: histoire des femmes d'Afrique Noire du XIX^e au XX^e siècle*, Desjonquères, Paris, 1994, 291p.

Couty Philippe, « La structure des économies de savane africaine », in : *Cahiers ORSTOM*, série sciences humaines, vol II, 1968, pp. 23-43

De Benoist Joseph-Roger, *La balkanisation de l'Afrique Occidentale Française*, Dakar, NEA, 1979, 283p.

Diagne Pathé, *Pour l'unité ouest africaine, micro-Etats et intégration économique*, Paris, Anthropos, 1972, 370p

Diop Cheikh Anta, *Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine, 1974, 124p

Dosso Moussa, *Histoire du pays malinké de Côte d'Ivoire. Evolution politique, économique et sociale 1898-1940*, Mémoire de maîtrise, Paris I, 1971.

Dubois Colette, Michel Marc, Soumille Pierre (Ed.), *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 2000, 460p.

Delafosse, Maurice, *Haut-Sénégal-Niger. Le pays, les peuples, les langues*, T.1, Paris, Maisonneuve et Larose, 1972, 428p.

Diouf Mamadou, *Le kajoor au XIXe siècle, pouvoir ceddo et conquête coloniale*, Paris, Karthala, 1990, 327p.

Ekanza Simon-Pierre, « L'Etat-Nation contre-modèle pour la construction nationale en Afrique », pp.263-279, in : Dubois C. Michel M. Soumille P. (Ed.), *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 2000, 460p.

Fall Babacar, *Le travail forcé en Afrique Occidentale Française (1900-1945)*, Paris, Karthala, 1993, 346p.

Ford Martin, « Kola production and settlement mobility among the Dan of Nimba, Liberia », pp51-63, in: *African Economic History* 20, 1992

Gonnin Gilbert, *Rapports entre Mandé et populations forestières et préforstières de l'Ouest de la Côte d'Ivoire à travers les traditions orales Tura (milieu XVIIe, début XXe siècle)*, Thèse de doctorat 3^e cycle, Paris I, 1986.

Kaba Lansiné, *N'krumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, éditions Chaka, 1991, 191p

Kipré pierre, « La place des centre urbains dans l'économie de la Côte d'Ivoire de 1920 à 1930 », in : *Annales de l'université d'Abidjan*, 1975, série I. III, Histoire, pp. 93-120.

Kipré pierre, *Le développement économique et social des petites centres de colonisation en Côte d'Ivoire (1880-1940)*, Thèse de doctorat 3^e cycle, Paris VII, 1980.

Ki-Zerbo Joseph, *Histoire de l'Afrique noire, d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978, 731p

Ki-Zerbo Joseph (Ed.), *La natte des autres. Pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, CODESRIA, 1992, 494p.

Mauny Raymond, *Tableau géographique de l'ouest-africain au moyen- âge*, Mémoire de l'IFAN n°61, IFAN, Dakar, 1961, 587 p.

M'bokolo Elikia, *Afrique noire. Histoire et civilisations XIXe et XXe siècles*, Hatier, Paris, Tome 2, 1992, 576 p.

Meillassoux Claude, *L'esclavage en Afrique pré-coloniale*, Maspero, Paris, 1975, 582 p.

Meillassoux Claude, *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. De l'économie de substance à l'agriculture commerciale*, édition EHSS, Paris, 1999, 382 p.

Mounikou Mathieu, « Afrique : quelle unité ? », pp105-126, in : Amaïzo Yves Ekoué (Ed.), *L'Afrique est-elle incapable de s'unir ? Lever l'intangibilité des frontières et opter pour un passeport commun*, Paris, l'Harmattan, 2002, 664p

Niane Tamsir Djibril, *Histoire des mandingues de l'Ouest. Le royaume du Gabou*, Paris, Karthala & ARSAN, 1989, 221p.

Padmore George, *Panafricanisme ou communisme ? La prochaine lutte pour l'Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1960, 471p

Person Yves, *Samori, une révolution dyula*, Thèse de doctorat d'Etat, Mémoires de l'IFAN n°80, IFAN-Dakar, Tome 1, 2 et 3, 1968, 1970, 1975, 2377p.

Sall Ebrima, *Sénégal, territoires, frontières, espaces et réseaux sociaux*, Talence, Centre d'Etudes d'Afrique Noire, 1992, 28p.

Sanchez Patrice, « L'intégration régionale en Afrique Occidentale francophone. Les stratégies de la mémoire 1959-1995 », pp.407-424, in : C. Dubois, M. Michel, P. Soumille (Ed.), *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 2000, 460p

Schwartz Alfred, « univers économique traditionnel et évolution du système de production Guéré (Ouest de la Côte d'Ivoire) », in : *Cahiers ORSTOM*, série sciences humaines, vol VIII, n°3, 1971, pp. 255-270.

Simonis Francis, « Du mandingue aux bambara, dioula et malinké : la naissance des langues nationales en Afrique de l'Ouest », pp.107-114, in : C. Dubois, M. Michel, P. Soumille (Ed.), *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 2000, 460p

Suret-Canale Jean, *Afrique noire. L'ère coloniale (1900-1945)*, Edition sociales, Paris, 1964, 636p.

Tezo Lubaki Mipasi a, « Renaissance culturelle et développement endogène », pp.73-107, in : Ki-Zerbo Joseph (Ed.), *La natte des autres. Pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, CODESRIA, 1992, 494p.

Triaud Jean-Louis, « Lignes de force de la pénétration islamique en Côte d'Ivoire », in : *Revue des Etudes Islamiques*, Paris, vol. I, 1974, pp. 123-160.

Van Eijnatten C.L.M., *Selection of kola trees from kola farms at agege*, Federal department of agricultural research moor plantation, Ibadan, memorandum n°37, august 1962, 15p.

Zerbo Yacouba, « La problématique de la frontière Mali/Burkina Faso et l'incidence de la géographie humaine 1954-1974 », pp373-405, in : C. Dubois, M. Michel, P. Soumille (Ed.), *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 2000, 460p.

2/ Commerce

Agier Michel, *Commerce et sociabilité. Les négociants soudanais du quartier Zongo de Lomé (Togo)*, ORSTOM, Paris, 1983, 317 p.

Amselle Jean-Loup, *Les négociants de la savane*, Anthropos, Paris, 1977, 290p.

Barry Boubacar & Harding, Léonhard (Ed.), *Commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest. Le Sénégal*, L' Harmattan, Paris, 1992, 381p.

Bonin Hubert, *CFAO cent ans de compétition*, Economica, Paris, 1987, 560p.

Boutillier Jean-Louis, « Les effets de la disparition du commerce précolonial sur le système de production Koulango », in : *Cahiers ORSTOM*, Série sciences humaines, vol.III, 1971, pp.243-253.

Charbonneau Jean & René, *Marchés et marchands d'Afrique Noire*, Editions du vieux colombier, Paris, 1961, 151p.

Chauveau Jean-Pierre, « Note sur les échanges dans le Baulé précolonial » in : *Cahiers d'études africaines*, 63-64 vol. XVI, 1976, pp 567-602

Cohen Annie, « Politics of the kola trade », in: *Africa*, XXXVI, pp. 18- 36.

Coquery-Vidrovitch Catherine, « L'impact des intérêts coloniaux: SCOA et CFAO dans l'ouest-africain 1910-1965 », in: *Journal of African History*, XVII, 1975, pp. 595-621

Diallo Opa, *Commerce et commerçants Manding en Moyenne Casamance (1815- 1950)*, U.C.A.D, F.L.S.H., 1991-1992, [Mémoire de maîtrise d'Histoire].

Dieng Amady Ali, *Formations sociales et commerce à longue distance en Afrique de l'Ouest*, FSJE, UCAD, 1975, 32p.

Dozon Jean-Pierre, « Economie marchande et structure sociale, le cas des Bété en Côte d'Ivoire » in : *Cahiers d'études africaines*, 68, XVII-4, 19, pp. 463-484.

Grégoire Emmanuel & Labazée Pascal (Ed.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Karthala et ORSTOM, Paris, 1993, 262p.

Harding Leonhard, « Les commerçants africains en A.O.F et au Nigeria, une approche comparative », in : Becker Charles (Ed.), *A.O.F : réalités et héritages, sociétés ouest-africaines et ordre colonial 1895-1960*, Direction des Archives du Sénégal, Dakar, Tome 1, 1997, pp. 643-661.

Harre Dominique, « Les hommes d'affaires en Côte d'Ivoire. L'insertion des Malinkés du Kabadougou dans l'économie contemporaine », in : *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Karthala & ORSTOM, Paris, 1993, pp.221-261.

Kipré pierre & Harding Leonhard (Ed.), *Commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire*, l'Harmattan, Paris, 1992, 327p.

Levejoy Paul E., « The whole sale kola trade of kano », in: *African urban notes*, 1970, V, 2, pp. 129-142.

Levejoy Paul E., « Kola in the history of west Africa », in: *Cahiers d'études africaines*, 1978, XX, n°1-2, pp. 97-134.

Mbaye Alioune, *La Maison Maurel & prom de Saint-Louis 1870-1931*, U.C.A.D, F.L.S.H., 2001-2002, [Mémoire de maîtrise d'Histoire].

Meillassoux Claude, « L'économie des échanges pré-coloniaux en pays Gouro », in : *Cahiers d'études africaines*, 1963, vol. III, n°12, pp. 551-576.

Ouattara Brahim, *Le commerce de la kola en Côte d'Ivoire, permanences et ruptures, XIX^e-XX^e siècles*, UCAD, F.L.S.H., 2004-2005, 135p, [Mémoire de maîtrise d'Histoire].

Ouattara Nagnin, « Commerçants dyula en Côte d'Ivoire : Permanences et ruptures dans un milieu socio-professionnel XIX^e-XX^e siècles », in P. KIPRE et L. HARDING (éd.), *Commerce et commerçants en Afrique de l'ouest. La Côte d'Ivoire*, l'harmattan, Paris, 1992, pp. 75-117.

Thioub Ibrahima, « Unification ou fragmentation des marchés en Sénégambie. Des unités et instruments de mesure en usage dans le commerce (VIII^e-XIX^e siècles), pp.61-89, in : C. Dubois M. Michel P. Soumille (Ed.), *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 2000, 460p.

Tricart Jean, « Les échanges entre la zone forestière de la Côte d'Ivoire et les savanes soudaniennes », in : *Cahiers d'Outre Mer*, n°35, 1956, pp. 209-238

Vacquier Raymond, *Au temps des factoreries (1900-1950)*, Karthala, Paris, 1986,395 p.

Vernière Marc, « Anyama, étude de la population et du commerce kolatier » in : *Cahiers ORSTOM*, série sciences humaines, vol. VI, n°1, 1969, pp. 83-111.

Zunon Gnobo Julien, « Le rôle des femmes dans le commerce précolonial à Daloa », in : *Bulletin de l'Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie africains*, n°2, 1976, pp. 79-105.

Wondji Christophe, « Commerce du cola et marchés pré-coloniaux dans la région de Daloa », in : *Annales de l'université d'Abidjan*, 1972, série I (Histoire), Tome 1, pp. 33-61.

ANNEXES

Questionnaire des enquêtes orales

- 1/ Comment la kola a-t-elle intégré la célébration des cérémonies sociales tels que le mariage, les baptêmes et pourquoi son choix ?
- 2/ La noix de kola peut-elle constituer une source de rapprochement entre les hommes de différentes ethnies ?
- 3/ La kola peut-elle intervenir dans la résolution de conflits sociaux ?
- 4/ Si oui, pourquoi lui fait-on recours ?
- 5/ Connaissez-vous un cas de litige dont la résolution a nécessité le recours à la noix de kola?
- 6/ Selon vous, le commerce de la kola a-t-il réussi à rapprocher les populations forestières et celles des régions de savane et du sahel ?
- 7/ Qu'est-ce qui explique l'importance que les populations accordent à la noix de kola notamment dans les zones de consommation?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

TABLE DES CARTES

Carte n°1 : L'Afrique de l'Ouest -----	22
Carte n°2 : Zones productrices de kola en Côte d'Ivoire -----	28

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale	4
Problématique	4
Première partie : Revue critique des sources et de la littérature ---	9
Chapitre 1 : Critique des sources	10
I- Les sources archivistiques	10
II- Les sources imprimées	11
III- Les sources orales	12
Chapitre 2 : Critique de la littérature	14
I- Ouvrages généraux et articles	14
1- Littérature sur le commerce et l'économie	14
2- Littérature sur la politique	18
II- Études et travaux universitaires	19
Deuxième partie : Le commerce de la kola et l'intégration des populations en Afrique de l'Ouest (1895-1960)	21
Chapitre 1 : L'espace ouest africain	23
I- Le milieu physique	23
II- Les hommes	24
Chapitre 2 : le commerce de la noix et l'intégration des populations	26
I- Les aires de production de la kola	26
II- Zones de consommation et acteurs du commerce de la kola	29
III- Rôle de la noix de kola dans les sociétés ouest africaines	29

Chapitre 3 : Négoce de la kola, intégration des populations et réalité coloniale :	
1895- 1960-----	33
I- La fiscalité coloniale, une barrière au négoce kولاتier et à l'intégration des populations -----	33
II- Les infrastructures coloniales au service de l'intégration -----	34
Conclusion générale -----	37
Sources et bibliographie -----	39
Annexes -----	46
Table des cartes-----	47
Table des matières -----	48

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE